

Dix-huitième année

N° 78

3^e trimestre 1997

30 FF

Belgique 180 FB

ISSN 0249-0072

Les Nouvelles d'Afghanistan

E EGALITE FRATERNITE

Les Tâlebân

Des réalités distinctes

Aide humanitaire

Rester ou partir ?

Culture

Les musiciens de Kharâbât

L'âme afghane

A lors que le 26 mai le sort de l'Afghanistan pouvait apparaître scellé, les Tâlebân ayant pris le contrôle de la quasi totalité du pays à l'exception des deux régions montagneuses du Hazaradjat et du nord-est, le lendemain la révolte de Mazar remettait tout en question. Une fois de plus les perspectives d'une paix imposée s'éloignaient.

Comme Massoud avant eux, les Tâlebân ont pour l'instant échoué à pacifier le pays sous leur bannière. Loin d'apporter la paix, leur manière de vouloir imposer un système unique sans tenir compte des aspirations de la population produit plus de violence, plus de combats, plus de victimes.

Personne n'a donc encore trouvé la solution à la crise. Evidemment il y a toujours des gens pour espérer la victoire d'un clan sur l'autre, penser qu'une "bonne dictature" qui s'imposerait sans faiblesse permettrait au pays de retrouver le calme et la voie de la reconstruction. Dans la détresse actuel, il est naturel que certains ne voient pas d'autres solutions. Pourtant les événements récents montrent que les réticences de la population dans certaines régions demeurent et qu'un minimum de consensus social reste nécessaire pour diriger un pays comme l'Afghanistan. L'accumulation des vexations, le développement de ressentiments ethniques, la privation des libertés et des droits humains élémentaires pourraient provoquer des révoltes ou des désirs de vengeance sans fin.

Dans ce contexte, la part donnée dans ce numéro des Nouvelles à la musique afghane peut sembler dérisoire ou provocatrice. Comment peut-on chanter et se réjouir alors que chaque cœur est envahi d'une tristesse sans fond ? En vérité, il s'agit de bien autre chose. Un auditeur du concert de Mahwach le faisait remarquer : "Nous autres Afghans, nous sommes en désaccord sur tout. Nous sommes d'origines diverses, nous avons plusieurs langues et évidemment nous avons tous des analyses politiques divergentes. Mais ce qui nous unit, c'est notre patrimoine culturel". Une autre personne avait tiré un signal d'alarme lors de la Table Ronde organisée par AFRANE en février : "Nous avons abandonné notre afghanité" déclarait-il, en ajoutant cette belle formule : "un peuple ne sera jamais esclave d'un autre s'il garde sa culture".

En parlant musique, en organisant les journées afghanes de Dijon, en favorisant la connaissance et la défense des richesses culturelles et du patrimoine archéologique afghan, AFRANE veut apporter sa petite pierre à la sauvegarde de l'âme afghane et au retour de la paix.

Etienne GILLE

Site Internet AFRANE/CEREDAF :

http://ourworld.compuserve.com/homepages/afghanistan_France/

Les Nouvelles d'Afghanistan

SOMMAIRE N° 78

AUJOURD'HUI

L'Offensive des Tâlebân en mai
par Bernard DUPAIGNE 3

Deux réalités distinctes
par Bernard DUPAIGNE 5

A la Commission
des Droits de l'Homme 6

L'impact socio-économique des mines
anti-personnel
par Akbar NOUR 7

L'islam afghan entre traditions,
traditionalisme et militantisme
par Laurent DESSART 9

AIDE HUMANITAIRE

Le dialogue est-il possible ?
par Sylvie CHAZALON 12

Il n'y a pas de bonne réponse
par Anne BILLAZ 13

L'action d'AFRANE à Kaboul 15

PATRIMOINE

Kharâbât, berceau de la musique
par Sabrina NOURI 17

La musique Logari
par Sabrina NOURI 20

ACTUALITE

Chronologie, brèves, bibliographie... 21

L'aimé de Kharâbât 28

Photo de couverture : Lycée Estéqlal à Kaboul, août 1993. Les cours ont repris depuis mars 1997, pour les garçons seulement. Afrane apporte un soutien à l'enseignement de la langue française et la réfection de certains secteurs du lycée. Photo F. Fédou

Les Nouvelles d'Afghanistan

BP 254 75524 PARIS Cedex 11

L'offensive des Tâlebân en mai

par Bernard DUPAIGNE

On savait l'emprise de Dostam sur le nord incertaine malgré l'importance de ses moyens militaires. Ses méthodes expéditives (il aurait fait assassiner plusieurs rivaux potentiels) ne lui valaient pas que des amis et il préférerait ne pas résider à Mazar-e Charif. Les renversements d'alliance sur la scène afghane deviennent néanmoins de plus en plus déroutants et rendent l'avenir imprévisible.

La situation politique a de nouveau basculé en Afghanistan. Le 18 mai 1997, Abdul Malek, un général ouzbek qui contrôlait la province de Faryab (capitale Maymana) pour le compte du général Dostam, s'est allié aux Tâlebân et leur a livré la ville.

Il est le frère du général Rassoul Pahlawân, qui tenait Maymana et qui avait trouvé la mort en 1996 dans des conditions mystérieuses, selon la rumeur publique à l'instigation du général Dostam.

Ismaël Kân, l'ancien responsable de la Résistance de la province de Hérat, puis gouverneur de Hérat, chassé par les Tâlebân en 1995 et qui guerroyait contre eux dans la province de Badghis pour tenter de reprendre le contrôle de la capitale provinciale de Qala-e Nao, a été trahi par Abdul Malek lors d'une réunion et livré par lui aux Tâlebân. C'est à Ismaël Khân que Dostam avait confié le commandement des troupes du Badghis.

Dans la semaine de sa défection, Abdul Malek a foncé avec ses armements lourds vers Mazar-e Charif, la capi-

tale des provinces du nord, qu'il a prise presque sans résistance le samedi 24 mai.

Dostam s'est enfui, semble-t-il par la route du pont de Hayratan sur l'Amou-Darya, vers l'Ouzbékistan (république musulmane de l'ex-URSS) toute proche, et a trouvé refuge en Turquie, à Ankara (où il avait pris soin d'acquérir une résidence en 1996). Parti précipitamment, en laissant sur place son armement, il n'a pu emmener toute sa famille, qui s'est retrouvée bloquée le 26 mai à Hayratan par les hommes d'Abdul Malek. On peut se demander pourquoi il n'a pu quitter Mazar-e Charif par l'aéroport.

A la suite d'Abdul Malek, sont arrivés à Mazar-e Charif, le 25 mai, les premiers contingents de Tâlebân, en provenance du Badghis, dirigés par le responsable tâleb aux Affaires étrangères, le mollah Mohammed Ghaos. Les nouveaux-venus ont aussitôt imposé la loi islamique dans la capitale, et l'Université, où étudiaient beaucoup de jeunes filles (certaines venues de Kaboul), a été fermée.

Dès le 27 mai, Mohammad Ghaous a annoncé l'arrivée de 10 000 nouveaux miliciens tâlebân pour contrôler la province, et la nomination comme gouverneur d'Abdoul Razzak, précédemment gouverneur militaire de Hérat.

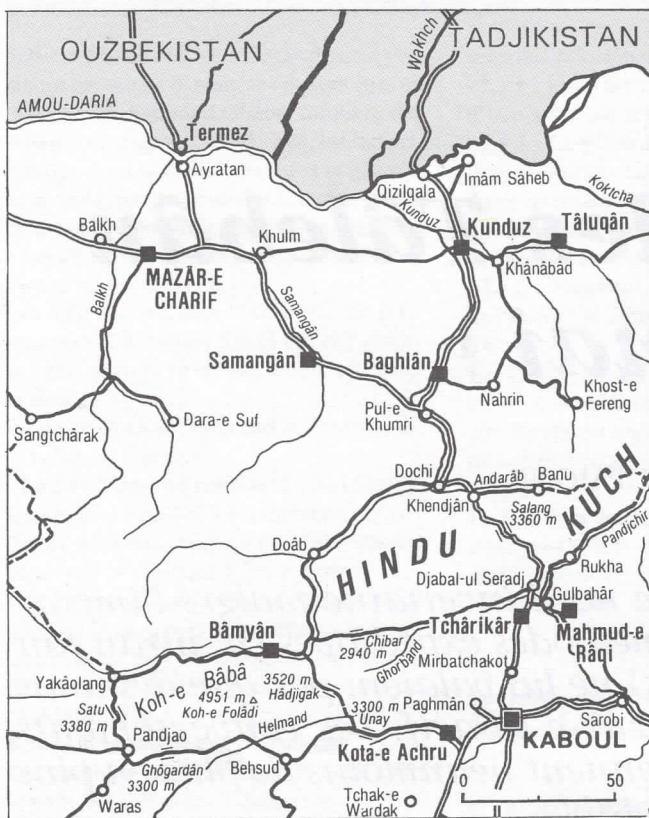
Le 25 mai, un contingent de tâlebân s'étant dirigé à l'est, vers Baghlan, Kunduz et Tâleqân (le fief de Massoud), Borhanuddin Rabbani, le chef du Djamiat-e Islami et ancien président de l'Afghanistan, a dû se réfugier en Tadjikistan.

Selon leurs habitudes, les Tâlebân ont demandé aux anciens soldats de rendre leurs armes. Abdoul Malek s'est aussitôt révolté, ne pouvant accepter, en déposant les armes, de perdre le pouvoir qu'il venait de conquérir. Il a alors fait prisonnier son interlocuteur tâleb, Mohammed Ghaos.

Les chiites du Hezb-e Wahdat, nombreux à Mazar et dans la région, se sont joints aux combats : les Tâlebân ont été chassés hors de la capitale du nord, après avoir subi des pertes importantes. Ils ont été repoussés plus

Le général Dostom, lors de la célébration du Nao-Ruz à Mazar-e Charif, le 21 mars 1997. Depuis fin mai, Abdul Malek est le maître du nord du pays.
Photo D.R.





Carte Alain Marigo

au sud, vers la ville de Pol-e Khomri, qu'ils ont occupée le 28 mai.

Sur le front de l'Hindou-Kouch

Le 25 mai, le commandant Bassir Salangi, qui tenait le col stratégique du Salang, qui relie le sud et le nord de l'Afghanistan à travers les montagnes de l'Hindou-Kouch a lui aussi trahi Dostam pour se rallier aux Tâlebân (1). Pourtant dès le 26 mai Massoud a profité des opérations en cours pour attaquer à revers les forces tâlebân dans le bas du col du Salang et leur infliger de lourdes pertes. Il a pris le vendredi 30 mai la ville de Djaboul Seradj, au bas du Salang.

Les Tâlebân sont donc attaqués sur plusieurs fronts, à l'ouest et à Mazar par les troupes ouzbeks d'Abdul Malek et par les chiïtes du Wahdat ; au sud du Salang par Massoud. Leurs forces sont dispersées entre Maymana, Mazar, Kunduz, Pol-e Khomri, et le Salang, et attaquées sur tous les fronts, sans possibilité de faire venir par Kaboul des renforts et des armements lourds.

Au moment de l'offensive vers Mazar, la route de Kaboul au Salang et aux provinces du nord était cou-

Pol-é Khomri, mars 1997. Quelques réfugiés ayant fui Kaboul se sont installés dans des tentes de fortune. Photo D.R.



Sur le flanc nord du col du Salang, la destruction de ce pont, par les troupes de Massoud en septembre 1996, rend l'axe nord-sud inutilisable, avril 1997. Photo D.R.

per : Massoud, lors de sa retraite de septembre 1996, avait fait sauter un pont stratégique à mi-pente du col du Salang, en son versant sud. Cette route est donc inutilisable pour les véhicules ; et les Tâlebân n'ont pu envoyer de renforts motorisés de tanks et d'armements lourds de Kaboul jusqu'à Mazar.

Les armements dont ils disposent début juin proviennent donc de leurs réserves en provenance de Hérat et de la province du Badghis dans le nord et des matériels livrés par Bassir Salangi qui les a ralliés dans le Salang, au nord du pont coupé.

Tant que le pont du Salang n'est pas réparé, et que Massoud continue ses attaques de guérilla sur le flanc sud, les Tâlebân ne peuvent faire parvenir de renforts significatifs de matériels vers le nord.

La révolte d'Abdoul Malek, les attaques de Massoud, ainsi que l'avance des chiïtes qui ont repris la vallée stratégique du Ghorband, au sud du col du Salang, le 29 mai, rendait fin mai le sort des Tâlebân très incertain. Le 1^{er} juin, ils ont pourtant envoyé des troupes fraîches par avion vers un aéroport non précisé du nord de l'Afghanistan.

On peut se demander également ce que devient le leader des Ismaéliens afghans, Saïd Djaffar Naderi, l'ancien maître de la ville de Pol-e Khomri, emplacement stratégique entre le col du Salang et Mazar-e Charif. Il a dû abandonner son fief, le 28 mai, aux forces Tâlebân, mais l'on peut supposer qu'il s'est retiré dans les montagnes pour pouvoir prendre les Tâlebân à revers, en s'alliant éventuellement avec les chiïtes de Khalili qui tiennent encore la région centrale montagneuse du Hazaradjat (2). Le 1^{er} juin, les Tâlebân ont d'ailleurs dû faire face à une offensive dans la province de Samangan voisine.

Habitué aux victoires rapides dans le sud du pays, par ralliement des chefs pachtouns, presque sans combats, les Tâlebân sont éparpillés et ont négligé d'assurer la continuité de leurs lignes de défense et d'approvisionnement en armements.

Ils sont maintenant contraints, loin de leurs bases, de s'affronter à la fois aux forces ouzbeks, aux chiïtes du Hezb-e Wahdat, à la guérilla de Massoud, et probablement à Pol-e Khomri, aux restes de l'armée des Ismaéliens de Saïd Djaffar Naderi.

(1^{er} juin 1997)

(1) Cette trahison a ensuite été qualifiée de tactique par un porte-parole de Massoud et le commandant Salangi combattant en réalité toujours les Tâlebân (NDLR).

(2) Il a repris Pol-e Khomri aux Tâlebân début juin (NDLR).

Deux réalités distinctes

par Bernard DUPAIGNE

Selon que l'on observe la situation dans les campagnes du sud de Kaboul et dans la capitale afghane, deux réalités fort différentes apparaissent. D'un côté une présence légère et limitée à quelques secteurs d'activité fait que la vie n'a pas été profondément modifiée. Il en va tout autrement à Kaboul où la vie est très difficile pour tous. Bernard Dupaigne qui était en Afghanistan au début du printemps donne ses impressions.

Dans les campagnes du sud, la présence taleb est légère. Elle se manifeste principalement dans les domaines militaire, religieux et judiciaire. Les impôts sont perçus, mais le commerce et l'agriculture sont libres. Un gouverneur est nommé à la tête de chaque province et une administration minimale est mise en place.

Aucun effort n'a encore pu être entrepris dans les domaines de l'agriculture et de l'éducation, toutes les ressources disponibles étant consacrées à la guerre.

Dans les provinces du Logar et de Ghazni, rien ne semble avoir changé dans la vie des paysans. La musique profane est interdite, mais les radio-cassettes restent en vente libre. Les femmes sortent peu, couvertes du *tchadri*, les enveloppant de la tête aux pieds, comme autrefois.

L'agriculture est florissante, et le niveau des pluies a été excellent cette année. Le commerce est intense. La route principale, autrefois goudronnée, qui relie Hérât, à la frontière iranienne, à Kaboul, en 3 ou 4 jours, aussi mauvaise qu'elle soit, toute d'ornières, de creux et de bosses, en montagnes russes, est sillonnée d'une file incessante de camions de marchandises, vides au départ de Kaboul, surchargés en revenant de Hérât. Les camions Mercedes achetés d'occasion en Allemagne s'y succèdent de manière ininterrompue. Les autocars Mercedes eux-aussi, ne transportent plus guère de voyageurs. Tous rideaux tirés, le toit surchargé de caisses de carton, ils sont pleins à ras bord de télévisions japonaises, Sony, Panasonic, destinées à être écoulées en contrebande au Pakistan.

Outre les taxes sur l'agriculture, les revenus des Talebân proviennent des droits de douane perçus aux différents points d'entrée en Afghanistan : Hérât, par où transitent les marchandises japonaises, pneus, télévisions, en transit par le Turkménistan ou l'Iran, via le golfe persique ; Chaman, vers Quetta au Pakistan ; Torkham à l'est, en direction du Pakistan par la passe du Khyber.

L'attitude envers les étrangers est bienveillante. Les plus grandes agences des Nations unies et le Comité International de la Croix-Rouge (Genève) ont des bureaux à Kandahar (la capitale provinciale d'origine des Talebân), Hérât et Ghazni. MDM est présente à Hérât, MSF à l'hôpital provincial de Ghazni. Des médecins femmes étrangères opèrent à Kandahar (CICR). Solidarités maintient son centre agricole de Djalrez

(Maydan Chahr), AFRANE Développement est la bienvenue au Logar et à Ghazni pour ses programmes d'irrigation, de soutien à l'agriculture et à l'éducation.

L'hôpital d'Aide Médicale Internationale fonctionne sans problèmes importants à Baraki Barak (province du Logar), bien que ses deux responsables actuels, des Françaises, soient des femmes. Cet hôpital, qui bénéficie d'un directeur afghan compétent et de médecins dans toutes les spécialités médicales est considéré comme le meilleur des cinq provinces avoisinantes.

Kaboul, un cas particulier

Durant toute la guerre, le peuple des campagnes ne pouvait accéder aux villes. Les Talebân n'ont connu les villes que quand ils ont pris Kandahar en 1995, puis Kaboul en septembre 1996. Pour eux, la capitale est inquiétante, refuge de gens divers et de musulmans tièdes ayant accepté le pouvoir communiste. Ils ne comprennent pas le rôle d'une capitale, et semblent vouloir en punir les habitants.

Les femmes ressentent plus que les autres le changement de régime. Dans un pays en guerre, elles avaient pu accéder à une liberté et à des responsabilités importantes. Leur surprise a été brutale avec l'arrivée des Talebân : elles ont été ramenées à la condition des paysannes, ne pouvant plus sortir que dissimulée par le voile intégral, et se voyant refuser l'accès aux métiers modernes.

Mais la situation était pénible pour tous, femmes et hommes, au sortir de l'hiver, dans une capitale à moitié détruite, qui avait perdu son rôle de maître de l'économie du pays. Les richesses ne revenaient plus à la capitale comme autrefois.

En avril, tout le monde se plaignait de la cherté de la farine à Kaboul : 1 400 000 afghanis le sac de 100 kg, soit 4,20 francs le kg de farine, alors que les salaires, quand ils étaient payés, étaient souvent de 60 francs par mois. Un pain coûtait 1 F au bazar.

Début avril, tout Kaboul racontait l'histoire tragique d'un homme qui était venu dans une mosquée de Khayr Khâna proposer ses trois enfants à qui les voulait : "prenez-en soin", disait-il, "moi, je ne peux plus les nourrir". Ces événements intolérables pour des Afghans, pourraient se multiplier. ■

A la Commission des Droits de l'Homme

Le 14 avril, la commission des droits de l'homme des Nations unies a adopté une résolution concernant l'Afghanistan. Nous en publions ici de larges extraits.

La Commission des droits de l'homme, rappelant la résolution 1984/37 du Conseil économique et social, en date du 24 mai 1984, dans laquelle le Conseil a prié le Président de la Commission des droits de l'homme de nommer un rapporteur spécial qui aurait pour mandat d'examiner la situation des droits de l'homme en Afghanistan.

Rappelant que l'Afghanistan est partie à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et à la Convention relative aux droits de l'enfant, et qu'il a signé la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, (...).

Profondément préoccupée par les informations faisant état de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire et d'atteintes à ces droits, dont le droit à la vie, le droit à la liberté et à la sûreté de la personne et le droit à la liberté d'opinion, d'expression, de religion et d'association.

Préoccupée en particulier par les informations faisant état de violations et d'abus à l'encontre des femmes et des enfants, en ce qui concerne notamment l'accès des fillettes à l'enseignement élémentaire, l'accès des femmes à l'emploi et à la formation et la participation effective de celles-ci à la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays.

Préoccupée également par le fait que les circonstances actuelles empêchent l'établissement d'un système judiciaire unifié s'étendant à l'ensemble du pays, et soulignant qu'en attendant qu'il en soit créé un, les administrations régionales doivent assumer la responsabilité de la protection des droits fondamentaux des personnes qui relèvent de leur autorité, conformément aux normes relatives aux droits de l'homme internationalement acceptées.

Se félicitant des activités que mènent, pour le bien-être du peuple afghan, divers organismes et programmes des Nations unies ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organismes à vocation humanitaire, y compris des organisations non gouvernementales.

Se félicitant de l'importance particulière que la Mission spéciale des Nations unies en Afghanistan a accordée aux questions relatives aux droits de l'homme dans ses entretiens avec les parties afghanes,

1. Prend acte avec satisfaction du rapport final du Rapporteur spécial chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Afghanistan (E/CN.4/1997/59), et des conclusions et recommandations qui y figurent).

2. Note avec une profonde préoccupation l'intensification des hostilités en Afghanistan, qui dans certains cas ont entraîné la destruction de logements et des expulsions forcées, y compris pour les raisons d'appartenance ethnique, et demande à toutes les parties belligérantes d'y mettre fin sans délai, d'engager un dialogue politique en vue de la réconciliation nationale et de permettre le retour des personnes déplacées dans leur foyer ;

3. Note avec préoccupation que la situation des droits de l'homme en Afghanistan continue de se détériorer comme l'a indiqué le

Rapporteur spécial et déplore les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire et les atteintes à ces droits, dont les droits à la vie, à la liberté, à la sûreté de la personne, le droit d'être à l'abri de la torture et autres formes de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que la liberté d'opinion, d'expression, de religion et d'association, et le droit d'être à l'abri de toute discrimination fondée sur le sexe ;

4. Exprime sa profonde préoccupation devant la pratique fréquente des arrestations et détentions arbitraires et des jugements sommaires, qui a entraîné des exécutions sommaires, dans l'ensemble du pays, ainsi que devant l'application de formes de peine qui ne sont pas conformes à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

5. Demande à toutes les parties afghanes, conformément aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, de respecter pleinement l'intégralité des droits de l'homme et des libertés fondamentales et d'agir en conformité avec ces droits et libertés, sans distinction de sexe, d'ethnie ou de religions ;

6. Demande instamment à toutes les parties afghanes de veiller à faire respecter tous les droits fondamentaux des femmes, sans délai, et en particulier de prendre des mesures en vue d'assurer :

a) La participation effective des femmes à la vie civile, culturelle, économique, politique et sociale dans l'ensemble du pays,

b) Le respect du droit des femmes au travail, et leur réintégration dans leur emploi,

c) Le droit des femmes et des fillettes à l'éducation sans discrimination, la réouverture des écoles et l'admission des femmes et des fillettes aux niveaux supérieurs de l'enseignement,

d) Le respect du droit des femmes à la sûreté de la personne, et la comparution devant la justice des auteurs de violences physiques contre les femmes,

e) Le respect de la liberté de circulation et l'accès effectif des femmes aux installations nécessaires pour protéger leur droit de jouir du plus haut niveau possible de santé physique et mentale ;

7. Encourage le Rapporteur spécial à continuer d'accorder son attention aux droits fondamentaux des femmes et des enfants et d'appliquer une méthode tenant compte des critères de sexe comme il l'a fait dans son rapport à la Commission à sa cinquante-troisième session ;

8. Exige que toutes les parties afghanes s'acquittent de leurs obligations et engagements concernant la sécurité de toutes les missions diplomatiques et du personnel des Nations unies et des autres personnels internationaux, et celle de leurs locaux en Afghanistan, et qu'elles coopèrent pleinement avec l'Organisation des Nations unies et les organismes associés ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales, y compris les organisations humanitaires, nationales et internationales, et d'autres institutions ;

9. Approuve que le Rapporteur spécial ait condamné l'enlèvement, dans les locaux des Nations unies, de l'ancien Président de l'Afghanistan, M. Nadjibullah, et de son frère, et leur exécution sommaire ultérieurement (...)

L'impact socio-économique des mines anti-personnel

par Akbar NOUR *

Les mines prolongent souvent brutalement une situation de guerre (1). Elles n'affectent pas seulement à long terme les individus d'un point de vue physique et mental, mais également l'environnement global : dégradation des ressources agricoles et des sols, interruption des réseaux de transport, déplacement forcé de larges catégories d'individus à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi que dégradation des infrastructures sociales et économiques.

En Afghanistan, les coûts sociaux et économiques des mines sont énormes (2). Cependant, l'Agence des Nations unies pour la Coordination de l'Assistance Humanitaire en Afghanistan (UNOCHA) a lancé en 1989-1990 un programme de déminage pour l'ensemble du pays, qui est progressivement devenu le plus important à l'échelle mondiale par sa taille et les considérables moyens opérationnels mis en œuvre dans une situation de conflit.

A Hod Khel, un village agricole situé à l'est de Kaboul, des mines ont été enterrées un peu partout et ont eu des effets dévastateurs sur l'habitat, les troupeaux, l'utilisation des terrains agricoles, ainsi que sur les individus. D'après les propos de la plupart des habitants avec qui j'ai eu l'occasion de discuter, ceux-ci ont quitté Hod Khel soit pour les camps de "personnes déplacées intérieurement" (3) de Djalalabad soit pour d'autres endroits à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Comme un paysan de 48 ans le relate : *Nous avons fui Hod Khel en 1991. Notre maison fut bombardée, mais heureusement, nous n'avons pas été blessés. Quand nous sommes partis, c'était tôt le matin. On entendait des tirs venant de Pol-e Tcharkbi. Nous avons fui vers Bagrami, puis vers Sarobi et nous sommes finalement arrivés au camp de Hesar-e Chabi, où nous sommes restés trois ans. Par la suite nous sommes revenus à Hod Khel.*

Les mines ont provoqué une réduction énorme de l'utilisation des terrains agricoles à l'intérieur du village. Comme le souligne le président de la chura (assemblée) locale : *Environ 6000 djeribs [12000 mètres carrés environ] de terrains agricoles n'ont pas été encore utilisés, parce que la rivière qui nous alimentait en eau depuis Kaboul a été asséchée et que le sol est truffé de mines.*

Ce témoignage montre bien que le problème majeur de Hod Khel et vraisemblablement de beaucoup d'autres

zones agricoles en Afghanistan est la détérioration conséquente des infrastructures agricoles au niveau local. A cause de la guerre civile qui se prolonge, la plupart des infrastructures ont été négligées et n'ont pas pu être entretenues, faute de ressources financières.

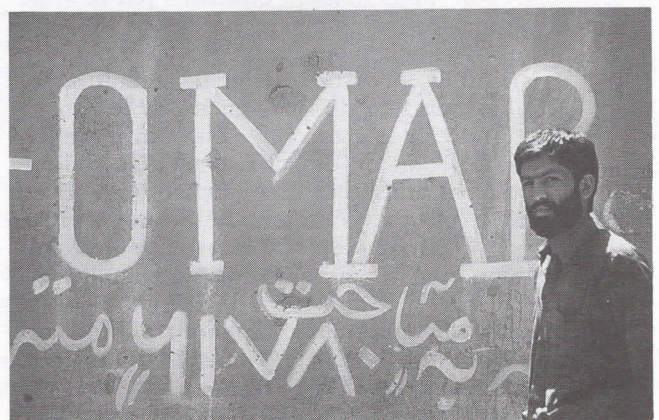
Depuis près de quatre ans, Kaboul a été considérablement miné, en raison des combats incessants entre les différentes factions politiques afghanes pour la conquête du pouvoir et le contrôle du pays. Selon les résultats d'une enquête détaillée menée dans la capitale, les zones prioritaires de déminage sont des endroits d'intérêt public, comme les institutions d'enseignement (écoles, Université, etc...) les structures médicales et paramédicales, les zones résidentielles et industrielles).

Le déminage de Kaboul

Globalement, les bénéfices sociaux et économiques du déminage de Kaboul ont été importants :

Premièrement, la rapidité et l'importance des moyens

L'association OMAR sensibilise la population civile sur les risques causés par les mines et se charge du déminage sur le terrain. Kaboul, juillet 1996. Photo Ch. Véron



* Etudiant chercheur



Opération de déminage dans un quartier de Kaboul, juillet 1996. Photo Ch. Véron

opérationnels mis en œuvre dans les activités de déminage ont permis le retour de milliers de civils dans leurs zones d'origine, même si beaucoup d'entre eux ne sont pas encore retournés. De plus, les programmes de sensibilisation aux mines menés auprès de larges franges de la population à Kaboul ont également permis une importante diminution dans les incidents provoqués par les mines.

Deuxièmement, elles ont facilité une reprise, certes encore fragile, de la vie sociale et économique, qui se manifeste entre autres par l'animation des bazars, le bourgeonnement de multiples petites activités de subsistance et la réouverture des écoles de l'Université de Kaboul, etc... Des activités agricoles et de reconstruction de maisons ont également pu reprendre à une petite échelle dans certains quartiers de la ville.

Troisièmement, les agences des Nations unies comme le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), Habitat et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont également repris à une échelle limitée la mise en œuvre de projets de réhabilitation, afin d'assister les communautés locales, qui sont retournées récemment dans les zones déminées de la capitale.

Les mines non seulement tuent et paralysent les populations civiles, mais entraînent également de lourdes conséquences pour les familles des victimes, plus particulièrement sur leur situation socio-économique déjà précaire. Les coûts supplémentaires pour le traitement des victimes sont partiellement endossés par le système médical, mais principalement par les familles des victimes (approvisionnement en médicaments, nourriture et logis) en l'absence d'un système de sécurité sociale dans un pays soumis à un climat de guerre civile. Comme elles ne sont pas aptes à travailler ou à entreprendre des activités agricoles ou de subsistance, les victimes de mines peuvent constituer une surcharge en termes de productivité pour la communauté et menacer son équilibre socio-économique déjà précarisé par le conflit. Ceci peut entraîner la paupérisation des familles des victimes.

Comme une victime masculine, diplômée de l'Université de Kaboul, me l'a confié : *En Afghanistan, maintenant vous avez besoin d'argent et de contacts personnels, si vous voulez décrocher un travail. Pour nous, personnes*

victimes de mines, c'est plus difficile, parce que la plupart d'entre nous sont pauvres et ignorés (...). Dans mon cas, je suis diplômé de l'Université de Kaboul et suis apte à être employé pour des tâches administratives, mais je n'ai rien trouvé depuis de longs mois. De plus, nous devons parfois même négocier avec nos familles, car nous devenons un fardeau pour elles. Même si nous sommes handicapés, nous devons nous battre pour survivre. Nous ne recevons aucune assistance ni de l'Etat, ni des factions politiques. Dans mon cas, je reçois seulement une carte de rationnement du PAM, qui couvre mal les besoins d'une famille étendue comme la mienne (20 personnes).

La situation lugubre prévalant en Afghanistan à l'heure actuelle montre l'importance de renforcer les opérations de déminage et de sensibilisation aux mines à côté des autres projets de réhabilitation post-conflit. Bien que les chances d'une amélioration tangible de la crise afghane soient pour l'instant extrêmement limitées, il est important de tout mettre en œuvre pour continuer à porter assistance aux Afghans, afin de leur permettre de retourner graduellement à une vie normale. Apparemment, la route pour restaurer la paix et la sécurité en Afghanistan est encore longue et jonchée de nombreux obstacles. Cependant, les Afghans, comme ils l'ont déjà démontré depuis plus de dix-sept années de conflit, ont d'énormes potentialités pour reconstruire leur pays avec l'assistance des agences des Nations unies, du secteur ONG et de la Communauté internationale. ■

(1) Cet article est tiré d'un rapport que j'ai complété pour UNOCHA (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Assistance in Afghanistan) lors d'un stage de deux mois (août-octobre 1996). J'aimerais remercier les gens qui m'ont aidé à différents stades de cette recherche, en particulier toutes ces courageuses personnes blessées par des mines et tous les Afghans rencontrés lors de cette recherche. Cet article a été rédigé avant la prise de Kaboul par les Tâlebân qui a malheureusement à nouveau enfoncé ce pays dans un cycle de violence et de destruction, prolongeant par là même le drame de milliers de civils.

(2) Ce pays est estimé être le plus miné au monde (près de 10 millions de mines ont été enterrées dans 27 provinces sur 29 (ROBERTS, WILLIAM, 1995, *After the guns fall silent : the enduring legacy of landmines*, Vietnam Veterans of the American Foundation, Washington).

(3) Internally Displaced Persons (IDPs), selon la terminologie des Nations unies.

L'islam afghan entre traditions, traditionalisme et militantisme

par Laurent DESSART*

L'islam afghan n'est pas aussi homogène qu'on pourrait le croire au premier abord. De nombreux courants historiques, spirituels, militants le traversent, les uns autochtones, les autres venus de l'extérieur. C'est ce contexte qu'il faut connaître si l'on veut évaluer la possibilité que la greffe des Tâlebân prenne et que leur conception fruste et rigide de l'islam et de la vie en société s'impose en Afghanistan. Le texte qui suit se réfère principalement à l'histoire des Pachtouns.

L'islam et ses rites sont intégrés aux mœurs de la société afghane depuis près de 1000 ans, mises à part quelques tribus montagnardes, les Kâfirs de l'Hindou Kouch, qui restèrent réfractaires à la foi musulmane jusqu'à la fin du siècle dernier et furent convertis par la force sous le règne de l'émir "de fer" Abdur Rahman.

L'islam afghan a subi l'influence des confréries soufies fondées en Irak (Qâdiriya - XII^e siècle ; Suhrawardiyya - XIII^e) ou à Bokhara (Naqchbandiyya - venue en Inde au XIII^e siècle). Celles-ci transitèrent vers l'Inde en essaimant leurs lignées de maîtres spirituels. L'une d'elles fut fondée en Afghanistan : celle de Abdû Is'hâq Tchehti, patron supposé de l'ordre, que l'on dit être venu d'Asie Mineure en 940. Ce Cheikh inspira de nombreux disciples musiciens en Inde du Nord⁽¹⁾. La puissante confrérie spirituelle des Tchehtiyya doit son nom à une petite ville située à 80 km à l'est de Hérat (Tchecht). Cette secte fut particulièrement prospère en Inde, sous la dynastie des Charqis⁽²⁾ (1394-1495), ses protecteurs, qui régnaient sur la ville de Jaunpur, en bordure du Gange.

De plus, l'islam afghan a poussé sur un fonds de croyances locales, rattachées au folklore et adaptées au canon des croyances islamiques. Le preux chevalier des contes païens y devient 'Ali, grand pourfendeur de dragons. Les fées et les lutins des contes mazdéens prennent des allures de *djinn*s ou d'*efrits*. Certaines manifestations religieuses en Afghanistan font penser aux pratiques observées au Tibet ou en Inde. Les saints sont enterrés sous de grands arbres ornés de perches et de bouts de tissus rappelant les rites tibétains. Cependant, en terre d'islam, les sanctuaires, souvent pourvus d'un point d'eau, sont appelés *ziyarat*, mot d'origine arabe. Étrangement, de nombreux tombeaux de saints musul-

mans sont situés à proximité d'anciens monastères bouddhiques. Les étudiants religieux de ces institutions (disparues avant la fin du 1^{er} millénaire de notre ère), avaient probablement déjà forgé les clefs d'un tel syncrétisme. En effet, leur usage était d'intégrer les dieux ou les héros locaux à des récits de vies antérieures du Bouddha, connus sous le nom de *djataka*, faisant ainsi entrer dans le corps des traditions bouddhiques des mythes ou traditions relatifs à des croyances indigènes.

Quelques modèles historiques de chefs

Dans les villages afghans, le mollah intervient pour diriger les prières quotidiennes. Pour la résolution des conflits, il cède la place à des Cheikhs (maîtres de confréries spirituelles) ou à des Sayyids (Arabes, descendants de la famille du Prophète). Les chefs de guerre traditionnels sont les mêmes : des Cheikhs, des Sayyids ou encore des Pîrs (dignitaires mystiques). Ces derniers ont généralement la réputation de posséder des pouvoirs magico-religieux qui s'ajoutent à leur efficacité militaire et sont supposés la renforcer.

Ainsi, le XVI^e siècle vit émerger, en la personne de Pîr Rôchân (né en 1525) un tel type de chefs. Émergeant à l'époque d'Akbar, le mouvement des *Rôchânîs* a défié militairement les troupes mogholes, envoyées régulièrement pour les mater, jusqu'au règne de Châh Djahân (mort en 1638). Trouvant ses plus ardents partisans parmi les tribus pachtounes montagnardes (Bangâch, Orakzay, Afridi), le mouvement Rôchânî, prônait un soufisme combattant. Il parvint à rallier aussi des Pachtouns des environs de Peshawar (Khalil, Khattak) et un certain nombre de nomades (Nurhanni, Mattani, Muhammadzi, Ghilzi).

* Auteur d'un livre sur le pachto (éd. L'Harmattan)

Fondée sur le principe de l'unicité divine, la mystique rôchâni trouve des racines dans les conceptions d'Ibn 'Arabî. *Khey-ul Bayân*, écrit par Pîr Rôchân, est un ouvrage historique d'une importance capitale pour les Pachtouns, puisqu'il a fixé les normes de transcription de leur langue dans l'alphabet arabe⁽³⁾. On peut donc considérer Pîr Rôchân comme le fondateur de la littérature d'expression pachtoune. Mais aussi comme l'un des plus farouches défenseurs de l'identité culturelle et politique pachtoune.

On a pu constater, à une période plus récente, que la dimension des chefs charismatiques aux pouvoirs surnaturels n'est significative, au regard des Pachtouns des zones tribales, pakistanaises ou afghanes, que sur la durée du conflit qu'ils mènent et pour autant qu'ils constituent un rempart contre le colonialisme ou contre l'ingérence dans les affaires locales d'un gouvernement centralisé⁽⁴⁾.

Dans les zones pachtounes de l'ouest, urbaines ou détribalisées, un autre modèle de chefferie s'est développé, à partir du XVIII^e siècle, au sein des deux tribus (ou confédérations) nomades les plus puissantes du pays : les Ghilzays et les Durrans (Abdalis). Les Ghilzays, avec à leur tête Mîr Wais, ont posé les premières pierres de l'indépendance et de la souveraineté pachtoune, fondant à Kandahar en 1707 une province autonome et portant la guerre dans la capitale persane Ispahan prise en 1722 après un siège. Ispahan devint quelques années après, sous le règne d'Azraf Ghilzay, le siège d'une dynastie afghane laquelle, si elle fut éphémère, fut tout de même reconnue en 1727, sur le plan diplomatique, par la Sublime Porte⁽⁵⁾. Mais la puissance séfévide s'effondra définitivement avec la mort de Thamasp, liquidé par son allié de la veille, le conquérant Nadîr Châh.

En 1747, c'est au tour des Abdalis ou Durrans de secouer le joug persan : l'Etat afghan, sous la forme d'un émirat, est fondé par Ahmad Châh Durrani. Cet homme de guerre, ancien mercenaire de l'armée de Nadîr Châh, établit la fortune de l'Etat naissant sur une partie du trésor de guerre de son ancien maître, fondateur de la dynastie qadjar.

Même si la couleur de ces chefs était plutôt tribale que religieuse, l'islam a joué un rôle important dans le processus de leur accession au pouvoir et de leur légitimation. Les ambitions de Mir Wais ou d'Ahmad Châh furent orientées vers l'indépendance nationale et prirent, aussitôt réalisées, un caractère nettement expansionniste (prise d'Ispahan par les Ghilzays, conquête d'un empire dans le sous-continent indien par les Durrans).

Ainsi que dans toutes les nations musulmanes, il existe en Afghanistan un ferment anticolonialiste et indépendantiste qui plonge ses racines dans l'islam, d'autant que le pays est toujours resté farouchement indépendant, au contraire de nombreuses contrées musulmanes colonisées, ou encore des empires démantelés par les Européens.

La résistance afghane contre l'envahisseur russe n'a pu prendre des dimensions nationales que sur les fondements de cet islam populaire, préconisant une union sacrée sous le signe du *djihad*. Ses teintes diverses vont d'un militantisme réchauffé au Pakistan (*djamiat, hezb*) à une vision franchement traditionaliste, s'appuyant sur des solidarités de nature tribale, ethniques et/ou religieuses (*hezb* de Yunos Khales, *mahaz, barakat-e enqe-lâb, wahdat*).



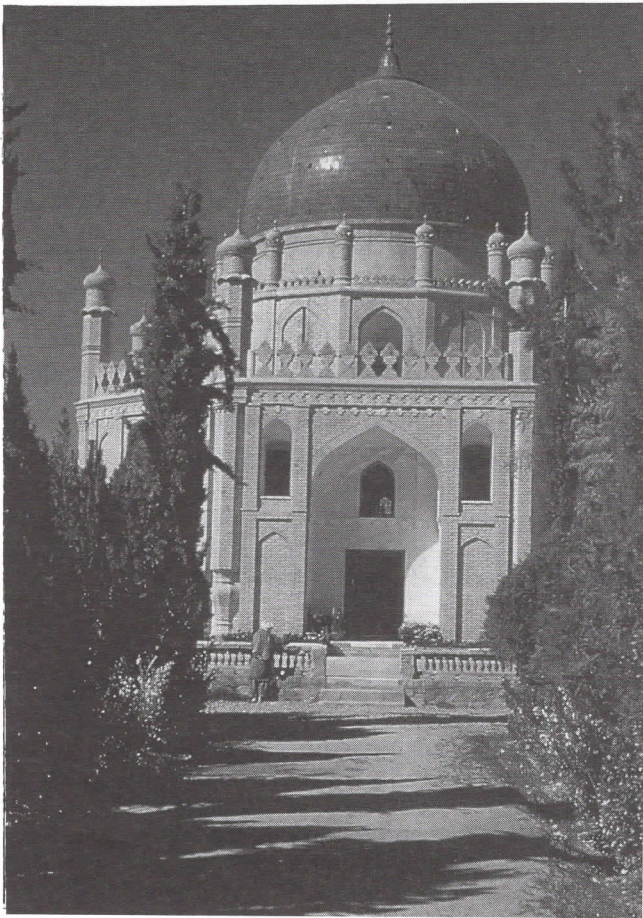
Tombeaux de « martyrs » de la djihad, morts lors de l'occupation soviétique. Des perches ornées de drapeaux et de bandes de tissus les signalent particulièrement, à la manière des tombeaux de certains saints. Photo S.B.

L'exil chez des proches

L'invasion soviétique a entraîné l'exode de millions de réfugiés : expulsés de leur village par les bombardements ou les représailles sanglantes des forces gouvernementales alliées aux forces d'occupation, ils sont venus chercher la protection d'autres Etats (3,5 millions de réfugiés au Pakistan et 1,5 million d'exilés en Iran).

Mais peut-on parler d'exil ? Sans doute⁽⁷⁾. Cependant, au Pakistan, les Afghans d'origine pachtoune étaient en terre connue, sinon amie. L'immense majorité des réfugiés afghans qui demandèrent asile au gouvernement pakistanais se retrouvèrent parmi des populations de leur propre ethnie, les *Pathans*. Ces Pachtouns pakistanais habitant les zones tribales ou l'une des deux provinces occidentales du Pakistan étaient, de par les contraintes morales et usages civils du *pachtounwâli*⁽⁸⁾ incités à proposer l'asile et la protection à ces frères de l'autre côté de la frontière. Les *lois de l'hospitalité* sont en effet très développées et formalisées parmi les Pachtouns. Cet exil se déroula par conséquent en terre d'élection, du fait de cette solidarité ethnique, sans compter que le régime pakistanais accueillit les Afghans à bras ouverts. Ceux-ci étant de fervents musulmans, le Pakistan recruta sans peine parmi les réfugiés de nombreux zélés de l'islam (néo-)fondamentaliste.

Ce mouvement avait pris racine un siècle avant, en Inde, avec des leaders (spirituels et politiques) comme Sayyid Ahmad Barelwi (1786-1831). L'école de Deoband reprit ses idées principales (abandon du culte des Saints et pratique du Djihad contre les puissances coloniales) dès le tournant du siècle, mais elle se démarqua de ses



Le mausolée de Mir Wais, près de Kandahar. Construit sous le règne de Nader Shah (1929-1933), il a succédé à un simple tombeau entouré de murets en terre. Photo Marigo

continuateurs. Ceux-ci se regroupèrent dans une université islamique moins prospère, celle d'Aligarh, où ils définirent, en opposition aux tendances traditionalistes de Déoband, une ligne plus moderniste. L'influence de Deoband, centre religieux situé en Inde, est marquante parmi les docteurs de la loi (*maolawi*) en Afghanistan.

A la fin du XIX^e siècle, le Wahhabisme, version arabe de ces écoles rigoristes, commença de conforter l'ardeur intégriste des fondamentalistes islamistes indiens. Mais la richesse matérielle des wahhabites n'est pas arrivée à étouffer les particularités des cursus de l'enseignement religieux de Deoband ou d'Aligarh. Au XX^e siècle, les instituts d'islamisation créés au Pakistan sous le mandat du Président Zia ul Haq (1979-1987) s'ils étaient sponsorisés par les wahhabites et l'Arabie Saoudite, s'accordaient, idéologiquement, plutôt au diapason du néo-fondamentalisme.

Un parti pakistanais, le djama'at-i-islami⁽⁹⁾ se chargea, sous la poigne intégriste de Maududdi (mort en 1980), de répandre une vision du monde la plus pure possible au regard de l'islam. Evacuant le soufisme et s'articulant sur un pragmatisme politique sans consession⁽¹⁰⁾, cette vision exclut tout intercesseur entre le croyant et la divinité et prône le retour à un ordre moral et civil plus strict, passant par l'application intégrale de la *chariyat* ou loi islamique.

Ce parti islamiste aux allures réactionnaires était bien vu de Zia. Les Afghans bénéficièrent des conseils et des instructions de milliers de mollahs qui étaient formés dans les centres d'islamisation fleurissant sur tout le territoire. Une nouvelle génération de mollahs afghans, issue de la guerre et de cette islamisation naquit ainsi. Les dirigeants des Tâlebân sont bien sûr les représen-

tants de cette génération. Lors de l'accession au pouvoir de Benâzir Bhutto, un nouveau parti, le Djama'ate 'Ulema Islâmi poursuivit, avec plus de vigueur et de moyens encore, l'œuvre encouragée par Zia.

Diversité ou monolithisme ?

Quelle influence aura sur ces jeunes mollahs le bourrage de crâne pakistanais ? N'est-il, dans l'esprit des étudiants en religion, qu'un simple vernis, bien utile pour amadouer les militaires pakistanais ? Ces militants d'un ordre islamique rigoureux vont-ils soumettre leurs "aînés" (*mâchrân* : chefs de famille, homme marié) et les anciens (*spîngîrî* : "barbes blanches")⁽¹¹⁾ au joug de lois cruelles appliquées sans pitié ?

Qu'est devenu l'Afghanistan où l'on riait encore des bonnes histoires du mollah Nasruddin ? Qu'en est-il des combats périodiques et codifiés de fin d'année, qui se limitaient à de rapides coups de main ? Ils prenaient bien parfois des allures de *djehad*, sans doute pour camoufler leur nature un peu triviale de razzias saisonnières. Mais ces conflits s'arrêtaient, en principe, dès qu'un mollah jetait son turban au milieu des combattants.

L'Afghanistan semble, depuis presque 20 ans, s'être enfermé dans une guerre que nulle instance diplomatique ne contrôle plus, que ce soit au niveau intérieur ou régional. Les Tâlebân apporteront-ils la paix qu'ils promettent à la nation afghane ? Sa population, multi-ethnique, restera-t-elle riche de sa diversité et fière de son autonomie comme de sa neutralité ? Les nouveaux dirigeants de Kaboul se raidiront-ils encore ? Se croiront-ils obligés d'étouffer un peu plus encore les citoyens de la capitale et des grandes villes sous leur contrôle, par les excès réactionnaires d'un fanatisme aveugle ?

(le 28/05/1997)

(1) Khwâdja Mu'înud Chichti Sijistâni : 1142 - 1236 ; Nizâmud-dîn (Delhi) ; Nasir-ud-din Chiragh au siècle suivant, etc.

(2) Ces Turcs, d'anciens esclaves, ne purent malgré leurs efforts embrigader les Thechtiyyas au service des intérêts de leur couronne. Leurs dons à la confrérie étaient immédiatement redistribués, afin de préserver la secte des soucis mondains ou des compromissions politiques.

(3) La richesse phonétique du pachto l'a contraint à créer, en plus des lettres arabes, une dizaine de lettres supplémentaires, au moyen de signes diacritiques.

(4) On le constate à l'étude des mouvements millénaristes de la région. cf. Akbar Ahmed : *Millenium and Charismatism* (Routledge & Kegan, London, 1978).

(5) Les activités anti-gouvernementales de Massoud comme celles de Hekmatyar sont antérieures à 1979. Cela obligea même ce dernier à rechercher un asile politique au Pakistan.

(6) Le Mahaz regroupe certains cadres de l'armée et de la police, en majorité pachtouns, mais aussi, bien sûr, les soufis qaderi. Pîr Sayyid Ahmad Gilani dirigeant du Mahaz-e Melli, est resté fidèle au roi Zaher Châh, qui fut déposé en 1973. Les Gilani d'Afghanistan descendent du fondateur de l'ordre des qadiriyyas, Abdul Qâder.

(7) cf. Pierre Centlivres & Micheline Centlivres-Demont *The Afghan Refugee in Pakistan : an Ambiguous Identity*. (Journal of Refugee Studies, I, 2, 1988).

(8) Echelle des valeurs et code de conduite des Pachtouns.

(9) Presque l'homonyme du parti de M. Rabbani et Massoud.

(10) Rejet complet du marxisme et du capitalisme : l'islam constitue la "troisième voie" (cf. M. Gaborieau, Le néo-fondamentalisme au Pakistan : Maududi et la Jamâ'at-islâmi, Carré éditeur, Radicalismes islamiques, II. L'Harmattan, 1986).

(11) L'aristocratie de pairs des Pachtouns reconnaît, en dépit de ses tendances égalitaires, quelques degrés dans la hiérarchie sociale. Le statut d'homme marié et père de famille en est un. Quant aux barbes blanches, ils sont les piliers de la tradition du pach-tounwali, dans la mesure où, si leur mémoire est bonne, ils peuvent se référer à toute une tradition de règlement des conflits qui sert de modèle à la "jurisprudence" coutumière.

Rester ou partir ?

La conception très particulière qu'ont les Tâlebân des droits de l'homme place les organisations humanitaires travaillant en Afghanistan dans une situation difficile : comment coopérer avec des autorités qui imposent quotidiennement des règles apparaissant comme contraires à ces droits ? Deux femmes qui ont coordonné des missions médicales à Kaboul montrent ici combien il est difficile de répondre aux questions posées.

Un dialogue est-il possible ?

par Sylvie CHAZALON*

Quand les Tâlebân sont arrivés à Kaboul en septembre 96, nous avons décidé de rester pour continuer notre mission humanitaire. Nous étions quatre volontaires de Médecins du Monde dont deux médecins, une infirmière et un administrateur. Le programme comportait le soutien à l'hôpital chirurgical Ali Abad (150 lits) et un programme mère-enfant avec un centre PMI qui peut accueillir 30 enfants sévèrement malnutris et 200 enfants ayant une malnutrition moyenne.

Dès les premiers jours des Tâlebân au pouvoir, les libertés pour les hommes et les femmes ont été brisées... J'ai vécu jour après jour avec les femmes de Kaboul qui commençaient à ne plus exister dans la vie sociale, avec les jeunes gens qui ont dû arrêter brutalement leurs études. Jour après jour angoisse, incertitude, amertume et peur de l'avenir. Alors, pourquoi rester quand pas un instant nous ne voulions cautionner les châtiments et les interdits des Tâlebân...

Quelle réponse ? Rester nous permettait de continuer notre mission de soin parce que les enfants, les femmes ou les hommes qui souffrent sont toujours là et ont toujours besoin de notre aide : parce que l'on ne peut rien changer à ça, il faut des soins quand on est malade... mais ce n'est pas suffisant ! Les femmes de Kaboul qui travaillaient avec nous ou que je connaissais parce que nous étions amies, nous ont demandé de rester, nous les expatrié(e)s. Mes amies afghanes ont su tout de suite qu'il fallait défendre toutes les libertés restantes, il fallait "occuper la place" et revendiquer une présence féminine. Nous étions une ONG médicale et nous devions être un lieu de présence de femmes pour l'encadrement des programmes mère-enfant, la formation médicale dans les centres PMI et défendre un travail de qualité pour et par les femmes. J'ajoute que les hommes souffrent aussi à Kaboul parce qu'être obligé de porter la barbe, avoir peur de dire bonjour à un étranger dans la rue ou voir battre une mère ou une amie, ce n'est pas un avenir dans la vie et les jeunes gens ont perdu avec les Tâlebân leur espoir d'évolution sociale et politique de la société.

Mais rester voulait aussi dire être présent et permettre le dialogue avec les Tâlebân... J'étais coordinatrice de la mission, j'ai appris à connaître les Tâlebân et leur façon de parler, et eux ont appris à connaître plusieurs femmes dans la communauté expatriée qui avaient des responsabilités, des questions et qui demandaient à les résoudre.

Le ministre de l'Enseignement supérieur m'a accordé une entrevue parce que je voulais parler de l'accès des femmes aux études médicales. C'était la première fois qu'une femme était reçue dans son bureau et le soir, à Radio-Kaboul, nous avons eu la surprise d'entendre que la réunion s'était déroulée avec Monsieur Sylvie !

Pourquoi ? Est-ce si dangereux de parler des femmes avec une femme ?

Nous avons eu souvent la liberté de dire notre volonté de travailler avec les femmes selon les règles et dans le respect de l'islam au cours des réunions entre ONG médicales et responsables du ministère de la santé et nous avons cherché des moyens de résoudre nos problèmes : une femme secrétaire qui frappe à la machine des cours pour apporter une formation médicale, peut-elle travailler et dans quelles conditions ? Nous avons voulu trouver des réponses et après des discussions, nous avons eu des autorisations pour que les femmes puissent travailler dans le secteur médical. Ce n'est pas une victoire d'avoir une autorisation mais c'est par notre présence, par notre capacité à chercher des solutions possibles que les femmes de nos équipes peuvent continuer à travailler et être présentes sur la scène sociale. Pour le moment la scène est réduite au secteur médical, mais mes amies afghanes l'utilisent. Elles veulent être présentes et pouvoir travailler avec nous parce que tel professeur, telle institutrice ou telle secrétaire que nous connaissons ne peuvent plus le faire et sont condamnés à rester à la maison : c'est dur de s'apercevoir qu'il n'y a plus d'éducation pour les jeunes filles et que la vie d'une femme est limitée aux quatre murs d'une maison.

Pourquoi ? Est-ce si dangereux de travailler avec une femme ? Je ne peux pas comprendre cette discrimination des sexes. Il faut lutter pour un peu plus de liberté tous les jours et savoir que partir n'est que la dernière solution quand tous les dialogues ont été utilisés.

* Médecin coordinateur de Médecins du Monde de novembre 95 à avril 1997.

Il n'y a pas de bonne réponse

par Anne BILLAZ*

La culture et les traditions afghanes sont différentes des nôtres : il est nécessaire de rappeler sans cesse cette évidence, tant elle est difficilement concevable pour des observateurs occidentaux. Que l'individu en Afghanistan ait une place secondaire derrière le clan, la tribu, la société, et que la femme ait un rang inférieur à l'homme, constituent des réalités ancestrales et intrinsèques à l'Afghanistan (et non, contrairement à des préjugés trop répandus en Occident, à l'islam) qu'il serait dangereux de vouloir modifier sous peine de créer de profonds déséquilibres. La population est d'une telle diversité culturelle et ethnique que ces traditions jouent le précieux rôle de ciment au travers des années de guerre, d'anarchie et d'extrême pauvreté.

C'est pourquoi les organisations humanitaires ont choisi, dès le début de leur intervention dans les années 80, de travailler dans le respect de ces coutumes locales, considérant que l'exemple d'hommes et de femmes expatriés travaillant sur un pied d'égalité était le maximum d'influence possible : libre ensuite aux Afghans d'adopter, ou non, tout ou partie de ce mode de vie occidental.

Depuis l'apparition des Tâlebân sur la scène politico-militaire afghane, le problème a atteint des dimensions sans précédent : en effet, sans tomber dans le piège de la diabolisation de ces fameux "étudiants en religion" (ils n'ont inventé ni la ségrégation sexuelle, ni le tchadri⁽¹⁾, ni la tradition de violence virile, ni le fanatisme religieux,...), ils n'en ont pas moins érigé en loi, imposée à tous par la force d'un pouvoir exécutif quasi-illimité, ce qui n'était jusque-là "que" la tradition consentie par tout un peuple, avec le droit pour ceux qui le souhaitaient de se démarquer de ces conventions sociales. A Kaboul en particulier, une proportion difficilement estimable de la population féminine avait choisi de faire des études, d'exercer une profession, et même de ne pas se marier⁽²⁾. Depuis octobre 1996, ce droit leur est catégoriquement refusé, comme sont bannis pour tous d'autres droits fondamentaux comme celui de lire autre chose que le Coran, d'aller à l'école (pour les fillettes), de choisir sa tenue vestimentaire (formats et couleurs sont désormais strictement réglementés), d'écouter de la musique, de jouer aux cartes, aux échecs (jeu pourtant solidement ancré dans les traditions et auquel les Afghans excellent...), obligation de porter une barbe de telle taille, de raser de près d'autres endroits du corps (pour les hommes), etc... Les interdits et contraintes publiés quotidiennement depuis huit mois sont si nombreux et atteignent parfois un tel niveau d'absurdité et de détail⁽³⁾ qu'il est impossible d'en dresser la liste exhaustive et que l'ensemble du système en perd toute crédibilité. Ils rendent le régime Tâlebân intolérable à nos yeux d'Occidentaux comme à la plus grande partie de la population kaboulienne, pourtant rompue à de

très nombreuses formes de privations de libertés.

Même si la différence culturelle rend une vraie communication très difficile entre Afghans et expatriés, j'ai connu ces six derniers mois des dizaines de femmes et d'hommes afghans qui ont essayé de me parler de leur souffrance, de leur frustration, preuve que la guerre leur paraît encore préférable à la terreur ambiante. Certains m'ont demandé de rester pour témoigner, d'autres d'utiliser mon statut d'expatriée pour intervenir auprès du gouvernement Tâlebân, d'autres encore m'ont demandé de partir pour marquer une désapprobation, d'autres enfin de rester au nom des bénéficiaires des programmes. Le désarroi est tel que les demandes personnelles et individuelles d'aide au départ vers l'Occident se sont multipliées. Parmi nos employés locaux, nous avons vu nombre de personnes solides et expérimentées sombrer dans la dépression face à l'anéantissement par les Tâlebân de tout espoir d'avenir.

Pouvez-vous changer quelque chose ?

Cette situation pose un dilemme grave aux organisations humanitaires, seuls liens apparents de l'Afghanistan avec le monde occidental, à l'exception de quelques rares journalistes et diplomates de passage. En effet, malgré tous ces témoignages qui confortent notre propre rejet de cette forme de société, avons-nous le droit de distinguer nous-mêmes le mieux du pire pour ce peuple qui n'est pas le nôtre, et devons-nous nous considérer comme détenteur d'une sorte de "droit d'ingérence humanitaire pour le respect des Droits de l'Homme" avec le risque de privilégier une vision occidentale. Si non, cela implique-t-il de rester ou de partir ? Si oui, quels moyens avons-nous de faire changer les choses, petites ONG tolérées uniquement du fait de leurs dollars, face à une véritable force gouvernementale qui s'est octroyée les pleins pouvoirs et pour laquelle le bien-être des popu-

Dans un hôpital de Kaboul dans les années soixante-dix. « Il faut des soins quand on est malade ». Photo M. Brabo



* Coordinatrice de la mission d'AMI à Kaboul d'octobre 1995 à novembre 1996.



Photo Afrane

« Une partie de la population féminine de Kaboul avait choisi de faire des études et d'exercer une profession ». Une infirmière afghane assistant un médecin.

lations n'est pas forcément une priorité ? En d'autres termes, si nous voulons rester neutres, vaut-il mieux partir ou rester ? Et si nous voulons agir, le plus efficace est-il de rester ou de partir ?

Il est clair qu'en cas de départ des ONG de Kaboul, il serait choquant d'abandonner les bénéficiaires au moment où ils souffrent le plus. Il est tout aussi clair qu' assister les populations vulnérables envers et contre

tout constitue un soutien à la stabilisation du régime, et donc une collaboration.

Rester comporte deux avantages majeurs : cela permet d'aider des individus, ne serait-ce que quelques-uns, et de continuer, progressivement, à faire pression sur des Tâlebân qui ne sont pas tous, loin de là, des monstres avides de pouvoir, mais des jeunes endoctrinés qui n'ont connu que la guerre et le chaos et qui pensent sincèrement que le salut de la nation passe par un retour au plus extrême des traditionalismes religieux.

Partir est une réaction de principe qui nous permet à coup sûr de "sauver notre âme" dans ce dilemme. Cela revient à déclarer ouvertement son opposition sous la forme d'un bras de fer perdu d'avance pour les Occidentaux, c'est une attitude de rejet et de fermeture.

Entre un départ qui enfermerait encore davantage l'Afghanistan dans ce que l'on peut sans doute appeler une régression et un maintien des activités qui, dans une optique de rejet du système Tâlebân, revient à vouloir surfer dangeureusement entre collaboration et protestation, plaçant les bénéficiaires en situation d'otages, on s'aperçoit vite qu'il n'y a pas de bonne réponse. Il relève cependant de la responsabilité incontournable de chaque organisation humanitaire (abandonnons d'ores et déjà l'espoir d'une solution commune et concertée de toutes les ONG sur une question aussi complexe), de rechercher la réponse la moins mauvaise.

Car le véritable danger qui se profile est qu'avec le temps, tout cela paraisse finalement normal, et que des millions d'hommes et de femmes soient livrés à leur sort, parce que nous aurons oublié qu'il comporte la plus universelle des atteintes aux Droits de l'Homme : la privation de liberté. ■

(1) Dans le jargon humanitaire, un expatrié désigne toute personne déléguée du pays d'origine pour travailler sur le terrain. En Afghanistan, ce terme s'est peu à peu généralisé à tous les étrangers.

(2) La tradition afghane considère le mariage comme une étape nécessaire de la vie, au même titre que la naissance et la mort. Le célibat pose davantage de problèmes matériels aux femmes qu'aux hommes, mais la convention sociale du mariage s'impose avec la même force aux deux sexes.

(3) Un exemple parmi tant d'autres : en mars 1997, non contents d'avoir imposé par la force le port du tchadri à l'ensemble de la population féminine de Kaboul, les Tâlebân ont interdit les tchadris neufs au profit des tchadris usagés, sales et troués. Comme si un tchadri, même neuf, pouvait favoriser une quelconque forme de séduction...

La Route d'Alexandre
vous informe
de son agrandissement
et de sa nouvelle adresse
(à 50m de l'ancienne galerie)



La Route d'Alexandre
Galerie d'objets d'art d'Asie Centrale

5, rue de la Bûcherie
75005 PARIS
Tél/Fax : 01.43.25.97.00

Vous aimez l'Afghanistan,
vous avez la nostalgie de moments passés à chiner dans le vieux Kaboul ou à Hérat, à déguster le thé à la cardamome en déballant des tapis sublimes... ou peut-être en avez-vous seulement rêvé!

Ce rêve est réalisable : il vous suffit de vous promener dans un charmant vieux quartier de Paris entre la place Maubert et la Seine, et de franchir le seuil d'une petite boutique nommée «**La Route d'Alexandre**»; alors les odeurs, l'amoncellement de merveilleux objets et le sourire du maître des lieux, tout vous transportera en un clin d'oeil au pied de l'Hindou Kouch.

Zaher Hachemi, un ancien du lycée Esteqlal vous accueillera en vrai Kabouli. Il vous fera partager sa passion pour les objets d'art qu'il vous a rapportés de son pays.

Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 20h30, dimanche et lundi 15h 19h.

L'action d'AFRANE à Kaboul

Depuis le mois d'avril, Jean-Pierre Dufranc est présent pour AFRANE à Kaboul. Il y assure une aide à la fois pédagogique et humanitaire aux professeurs et aux élèves du lycée Esteqâl ainsi qu'à des étudiants en médecine et au personnel afghan d'autres associations humanitaires.

Dans un premier temps, il a été frappé par l'ambiance tendue qui régnait à Kaboul et par l'hostilité exprimée par certains miliciens. En outre des membres du personnel du lycée Esteqâl n'étaient plus là, comme par exemple le directeur qui a été remplacé par un partisan des Talebân. Petit à petit, cependant, avec l'aide de ses collègues afghans, il a réussi à mettre sur pied un programme de travail considérable.

Il encadre ainsi l'enseignement du français dans les classes de 8^{ème} et 12^{ème} niveau. Plusieurs professeurs qui s'étaient découragés ont accepté de reprendre leur enseignement. Jean-Pierre souligne "le grand intérêt et la disponibilité des élèves" et la joie des retrouvailles avec ceux qu'il avait connus l'an dernier.

En outre, il organise l'après-midi des cours diversifiés dans la maison d'AFRANE : cours pour des professeurs souhaitant démarrer le français, cours de recyclage pour ceux qui l'ont un peu oublié, cours de perfectionnement. L'organisation de cours dans d'autres matières sont également envisagés. Des élèves en difficulté viennent pour des cours de soutien et les bons élèves ont droit à un perfectionnement. Outre les élèves et les professeurs du lycée Esteqâl, les cours s'adressent au personnel des ONG, à des étudiants en médecine, à des fonctionnaires.

Aide alimentaire

Notre représentant a dû faire face à la situation alimentaire désastreuse de la population de Kaboul. Comment donner des cours à des élèves qui ne mangeraient pas à midi ? Comment demander des cours à

des professeurs dont la paie représente 500 g de farine par jour ? Aussi il a décidé d'accorder une aide alimentaire aux professeurs sous la forme de 50 kg de farine par professeur et par mois. Quant aux élèves (une quarantaine) qui reviennent de manière volontaire l'après-midi pour des cours de soutien et de perfectionnement, Jean-Pierre leur organise un repas frugal... sur ses propres deniers. Nous espérons pouvoir bientôt prendre en charge cette dépense (ce serait la moindre des choses). Mais il faut parfois jongler avec la trésorerie pour pouvoir faire face, les subventions promises arrivant parfois bien après les dépenses.

Quelles sont justement les subventions ? Le programme en cours repose sur une aide de la Fondation Hachette (aide reçue de 70 000 F + aide en livres), du Ministère des Affaires étrangères (170 000 F promis), du Secours Catholique (pour l'aide alimentaire). L'association AFGHAN a également promis son concours pour la cantine.

Sylvie Heslot, qui se rendait en Afghanistan pour ses recherches universitaires, est aussi à pied d'œuvre depuis la fin du mois de mai. Elle va participer à mi-temps au programme en cours. Si cela s'avérait possible, elle pourrait en outre s'occuper d'alphabétisation dans un orphelinat.

Nous voudrions bien sûr reprendre aussi la coopération avec le lycée Malalay. Pour le moment, cela n'a pas été possible.

De la même manière, la prise de photos de personnes étant interdite à Kaboul, nous n'avons pu illustrer cet article avec les photos des élèves et des professeurs concernés par notre action. ■

Les Nouvelles d'Afghanistan

Le journal **LES NOUVELLES D'AFGHANISTAN** est une revue trimestrielle éditée par AFRANE (Amitié Franco-Afghane). Les opinions émises dans les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

- Abonnement France - 4 numéros 120 FF
- Abonnement de soutien - 4 numéros à partir de 150 FF
- Abonnement France - 8 numéros 240 FF
- Autres pays - 4 numéros 150 FF
- Autres pays - 8 numéros 300 FF

NOM Prénom
Adresse

Afrane

Permanence : 16, passage de la Main d'Or
75011 Paris - Tel : (33) 01 43 55 63 50

L'Association Amitié Franco-Afghane (Afrane) a été fondée au début de 1980, en réponse à l'occupation militaire de l'Afghanistan par les Soviétiques. Organisme d'aide humanitaire, Afrane ne souhaite qu'aider les Afghans et ne se situe dans la mouvance d'aucun parti politique.

- Adhésion avec abonnement au journal "Les Nouvelles d'Afghanistan" 220 FF
- Adhésion de soutien à partir de 250 FF
- Adhésion seule (sans abonnement) 180 FF
- DON (déductible de l'impôt dans les limites prévues par la loi, un reçu sera adressé sur demande)

NOM Prénom
Adresse

Tout règlement à l'ordre de AFRANE, merci.

Lettre de Kaboul

Dans la lettre ci-dessous, Jean-Pierre Dufranc donne un aperçu de son travail pédagogique au lycée Esteqlâl et dans la maison d'AFRANE.

Tout marche bien. Il y a des moments où je suis un peu tendu, parce que trop sollicité, mais les élèves sont vraiment très agréables. Je fais mettre au point des fiches d'enseignement par les professeurs. Cela fait un document de base qui suit notre progression pas à pas. Cela nous permet surtout de travailler en équipe, en amont de nos textes d'évaluation. Je m'occupe de la partie conversation, phonétique, exercices, et je ne suis pas loin du théâtre. J'utilise dans nos locaux les cassettes Fréquence Jeunes, que je cale sans musique. Sinon tout se fait au tableau et par photocopies que nous distribuons classe par classe au lycée après les avoir essayées en petits groupes dans nos locaux.

M. Leroy m'a confié quelques livres, mais nous avons de très bons outils avec les livres Hachette et le fonds laissé par Chantal (Véron). Le groupe de niveau intermédiaire est en progrès constant. D'autre part j'organise avec les élèves des différentes ONG des fiches de vocabulaire spécialisées (un peu comme pour la classe de médecine) ce qui les stimule professionnellement.

Au cours avancé, nous nous retrouvons presque entre profs et sommes à l'aise. Les petits déjeuners à 6 h sont très agréables et donnent lieu à une sacro-sainte dictée. Là nous pouvons travailler sur des textes de chansons ou de poésie.

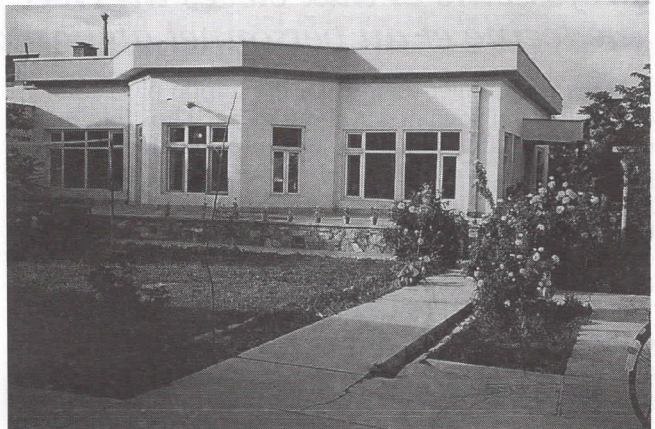
J'essaie aussi de trouver du boulot à certains élèves dans des ONG.

Le suivi personnalisé de 600 élèves

Au lycée, je suis bien intégré. Mais j'ai moins de liberté que dans nos locaux. L'enseignement y est épuisant, mais il faut tenir. Des fois, j'ai envie de lancer quelques élèves par la fenêtre, mais bien sûr je me retiens ! Les classes changent sans cesse et l'emploi du temps aussi. C'est ça le plus pénible pour moi qui relève toutes les semaines les cahiers et essaie un suivi personnalisé

Vous pouvez aider ce projet

Le volet pédagogique de l'action AFRANE à Kaboul est couvert pour l'essentiel par les subventions du ministère des Affaires étrangères et de la Fondation Hachette. Nous espérons une aide du Secours Catholique pour l'aide alimentaire (indispensable) aux professeurs. En revanche, le financement de la cantine pour les élèves n'est pas assuré. Nous l'avons évalué à 7 500 FF seulement pour six mois. Toute aide de nos lecteurs sera bienvenue et pourra permettre également le financement de dépenses annexes au projet.



Une partie des locaux d'Afrane à Kaboul.

(600 noms à retenir !). Mais je crois que les élèves accrochent.

Les cours d'après-midi dans la maison d'AFRANE permettent de resserrer les vis et de créer dans chaque classe des noyaux moteurs. Les 12^{èmes} sont presque tous là et une partie des 11^{èmes}. Ils viennent quasiment tous manger ce qui nous oblige à continuer de financer la cantine.

Nous allons émigrer sous la tonnelle de vigne et sur les nattes. Les repas prennent avec les jeux de volley ball une tournure pédagogique sympathique.

J'ai aménagé une salle de prière dans la salle réservée à l'origine pour la lecture. Cela permettra aux élèves de faire leur prière de midi et de rassurer les ministères et le directeur du lycée.

J'ai accroché des panneaux de noms de poètes ou écrivains femmes et hommes sur chaque salle, pour me faire rêver lorsque je leur donne rendez-vous dans la salle des Illuminations ou celle de M. Yourcenar. La salle de lecture a le nom d'Ella Maillart.

Le travail avec les professeurs se passe bien et est très profond. Je suis très content de pouvoir déléguer ainsi nos activités, même au-delà de ce que je pensais possible. M. Habiborrahmân m'aide beaucoup par sa disponibilité, son français correct et sa discrétion. Il m'assiste pour préparer les cours au lycée, corriger les copies (600 chaque semaine) et pour les cours à AFRANE. Il est dans une grande difficulté financière car c'est un ancien juriste et est exclu de tout travail, puisque la charia est l'affaire des mollahs. Les autres professeurs ont la chance d'avoir un autre emploi. Le travail fourni par tous est considérable.

La maison d'AFRANE est vraiment exceptionnelle. J'oublie toutes les difficultés du travail grâce au repos qu'elle offre. Et puis il y a l'électricité, l'eau... Grâce au filtre à eau je ne suis pas du tout malade. ■

Le 6 avril, Oustâd Mahwach, "le rossignol d'Afghanistan" a donné un concert à Paris à la Maison des cultures du monde. Elle était accompagnée par Oustâd Assef Khân et son fils ainsi que par Khâled Armân. Cette soirée a été un grand moment de communion entre les Afghans de France (certains étaient venus de loin) et leur culture. L'événement était d'autant plus poignant que dans le même temps, à Kaboul, les femmes étaient interdites de toute activité professionnelle et la musique était bannie.

Nous avons pensé intéressant de présenter à nos lecteurs quelques aspects de la musique afghane... en attendant d'y revenir dans des numéros ultérieurs.

Kharâbât : berceau de la musique classique d'Afghanistan

par Sabrina NOURI*

Les légendes sur les origines de Kharâbât sont nombreuses. L'une d'elle raconte que l'Emir Cher Ali Khân, lors d'un voyage officiel aux Indes britanniques en 1869, se passionna pour un groupe de musiciens indiens qui lui fut alors offert par les autorités locales. L'Emir installa ses musiciens à proximité de son palais de Bâlâ Hissâr sur les hauteurs de Kaboul. Il leur céda des terrains dans un quartier (Kotcha-e-Khwadja Khordak) qu'il voua à la musique et aux musiciens et qui allait prendre plus tard le nom de Kharâbât. Une deuxième vague de musiciens venant de l'Inde vint s'installer à Kaboul. C'est ainsi que naquit le berceau de la musique classique d'Afghanistan, qu'on appelle couramment le style *Kharâbâti*.

Parmi les familles de musiciens qui fondèrent les grandes lignées de Kharâbât, on comptait des chanteurs (et une chanteuse), des percussionnistes (tabla) et des instrumentistes (robab, sarang). Ces musiciens introduisirent pour la première fois les rags, les drupads, les taranas à la cour de l'Emir et enseignèrent la musique classique de l'Inde à un grand nombre de princes et d'aristocrates. Ils remplacèrent à la cour l'ancienne musique du Khorassan, nommée aussi musique iranienne.

Leur nom ne nous dit plus grand chose aujourd'hui mais un grand nombre de célébrités de Kharâbât que nous connaissons sont leurs descendants directs, tels que Oustâd Natou, Oustâd Qâssef, Oustâd Sarâhang, Oustâd Hachem, Oustâd Assef, Oustâd Rahim Bakhch, et bien d'autres.

De la musique indienne à la musique afghane

Même si la musique de Kharâbât détrôna la musique du Khorassan, elle demeura pendant près de 50 ans une

musique entièrement indienne et donc étrangère à la plupart de la population. L'arrivée au début du siècle sur la scène de Kharâbât de deux enfants prodiges, Qâssef (1883-1956) et Gholâm Hossayn (1886-1967), fut le point de départ d'une nouvelle étape dans la vie musicale du pays. A leur manière, ils furent tous deux les artisans de la naissance et de l'essor d'un style proprement afghan, et du désenclavement de la musique de Kharâbât.

La première innovation capitale fut l'introduction dans la musique de cour du persan et de la poésie en langue persane. A ce propos on raconte que Qâssef accompagnait toujours son père, musicien officiel à la cour de l'émir Abdurrahman Khân (mort en 1901). Un soir, le roi demande à Satar Djo de chanter un ghazal de Hâfez. Les musiciens sont perplexes et gênés car ils ne connaissent pas le poème en question et n'ont pas l'habitude de chanter en persan. Qâssef qui n'a que 13 ans demande l'autorisation de chanter. A la grande surprise de l'assemblée et de son père qui l'entend pour la première fois, il chante fort bien. Ce fut le début de sa resplendissante carrière.

Après une solide formation accomplie auprès de plusieurs maîtres, à Kaboul et en Inde, Qâssef devint très vite musicien d'Habibullah Khân (qui régna de 1901 à 1919) puis, sous le règne d'Amanullah (de 1919 à 1929), musicien spécial du roi qui lui vouait une affection particulière. Sa préoccupation principale fut le développement de styles nouveaux adaptés au ghazal persan et d'un caractère propre à la musique afghane. Ses compositions encore célèbres aujourd'hui donnèrent naissance au style qu'on appelle "le style de Qâssef-e-

* Sabrina Nouri mène une recherche universitaire sur Kharâbât et ses habitants.

afghan", et qui a nourri jusqu'aujourd'hui toutes les écoles de Kharâbât. Jusqu'à sa mort en 1956, il fut le chef de la communauté de Kharâbât.

Oustâd Qâsseem représentait l'artiste de Kharâbât par excellence. Sa connaissance de la musique égalait celle de la poésie, et en premier lieu de Hâfez et de Bedel. Il maîtrisait l'art de la diction poétique et avait de surcroît un des dons rares et distinctifs des grands maîtres de Kharâbât, celui de savoir choisir le poème et le modeler en fonction de l'humeur de l'auditoire. En d'autres mots l'art du dialogue et de la provocation. Les récits des provocations poétiques de Oustâd Qâsseem sont célèbres. Ils témoignent du patriotisme sans concession de ce grand personnage et de ses immenses qualités humaines, qui font de lui une figure vénérée et presque légendaire.

Né quelques années après Oustâd Qâsseem, Oustâd Gholam Hossayn, fut aussi un des piliers de la musique de Kharâbât. Formé comme Oustâd Qâsseem dans la tradition indienne à Kaboul et en Inde, il cherchait lui aussi à se libérer des règles très strictes de la musique indienne, et à développer un caractère afghan. En introduisant les thèmes folkloriques dans le répertoire des grands maîtres, il participa largement à la sauvegarde des airs populaires. Cette volonté de combler le fossé séparant Kharâbât du reste du pays s'est également manifestée dans son engagement pour l'enseignement de la musique dans les écoles, qui a permis la naissance d'une nouvelle génération d'artistes et d'auditeurs avertis. Son fils Oustâd Sarâhang, qui fut après Oustâd Qâsseem, le musicien le plus brillant et le plus aimé de Kharâbât, porta très loin l'héritage du père. Avec lui, la musique de Kharâbât allait trouver sa place à côté des grandes écoles indiennes.

Oustâd Qâsseem et Oustâd Gholâm Hossayn eurent de nombreux disciples, comme il se doit dans la tradition de Kharâbât. Beaucoup étaient issus d'autres milieux musicaux du pays. Parmi les plus célèbres, on citera Oustâd Gholâm Nabi, Oustâd Natou, Oustâd Mohamad Omar, Oustâd Rahim Gol, Oustâd Rahim Bakhch, Oustâd Chaydâ, etc.

Rue Kharâbât, dans le vieux Kaboul, avant l'invasion soviétique. A l'origine, lieu de résidence traditionnellement réservé aux musiciens et danseurs.



Photo M.J. Lamothe



Photo M.J. Lamothe

Un luthier façonnant un robâb. Dans chaque famille afghane, une ou plusieurs personnes jouent d'un instrument.

Kharâbât : entre sacré et tabou

Dans quelles circonstances le "Kotcha-e-Khwadje Khordak" devint Kotcha-e-Kharâbât? Quelle que soit la réponse, ce ne peut être pure coïncidence si le terme de Kharâbât désigne, dans la poésie et la philosophie mystique persane, le lieu même de la libre pensée, du plaisir et de l'ivresse. Le sage de Kharâbât (pir-e-kharâbât) chez Hâfez ou chez Maolanâ ou Bedel est ennemi de l'homme du clergé. Sa foi ne craint pas l'ivresse et les plaisirs ; il lit l'amour (divin) dans sa coupe de vin. Nul hasard non plus si les poèmes des grands mystiques forment en grande partie le répertoire des Kharâbâtis. Dans une société très codifiée, muselée par une morale rigide, le Kharâbâti, comme le poète, maîtrise l'art de la provocation et en use comme d'un privilège. L'admiration des uns lui vaut la méfiance des autres, ce qui explique peut-être le caractère quelque peu tabou que revêtent aux yeux du peuple et surtout de la bourgeoisie, le quartier et les moeurs de Kharâbât où habitaient également les luthiers et autres artistes.

Si le Kharâbâti inspire parfois méfiance, son appartenance à l'ordre soufi des tchehti lui confère un caractère presque sacré. Il fréquente le Khanaqa (la maison des soufis), il est en charge d'un grand nombre de cérémonies commémoratives (*ors*), dont celle célèbre de Maolanâ e Balkhi. En ce sens le Kharâbâti se sent dépositaire d'une longue tradition et investi du devoir de transmettre son art à sa descendance en priorité et à tous ceux qui viennent solliciter l'enseignement d'un maître. Parmi les élèves et disciples, on comptait beaucoup de princes et d'aristocrates, fervents amateurs de musique, mais aussi des artistes venus de tout le pays. Quelques femmes également, dont Mahwach qui étudia auprès d'Oustâd Sarâhang et d'Oustâd Hâchem. L'entrée dans le giron du maître se fait par une cérémonie qu'on appelle "gormâni" (la dépose du sucre). L'élève, si tant est que le maître accepte de le compter parmi ses disciples, doit offrir des cadeaux et une somme d'argent (selon ses moyens) au cours d'une grande fête organisée pour l'occasion. Toute la communauté de Kharâbât se trouve réunie, les disciples se succèdent devant l'auditoire et font montre de leur art. Le disciple

porte dès lors un pandra (fil bicolore rouge et blanc) autour du poignet, et peut officiellement revendiquer son appartenance à l'école musicale du maître.

L'amour de Kharâbât

Avec le temps, le cercle des musiciens venus des quatre coins du pays rejoindra le quartier de Kharâbât s'est élargi mais la frontière entre les Kharâbâti d'origine et les autres reste nette. Le Kharâbâti revendique haut et fort sa différence. Il clame l'attachement à sa patrie musicale, ce berceau de liberté, où l'on était accueilli, dit-on, dans la joie et la générosité. Nombreux sont les chants qui expriment cet amour et celui d'Oustâd Qâsem, que son cortège funèbre murmurait, est encore ancré dans toutes les mémoires.

Taillez mon cercueil dans du bois de vigne,

Livrez moi à la terre de Kharâbât

Purifiez moi à l'eau de Kharâbât

Puis posez moi sur des épaules ivres

Ne versez rien d'autre que du vin sur ma tombe

N'apportez pour mon deuil rien d'autre qu'un robab

Aujourd'hui, il ne reste de Kharâbât, que des ruines. Les habitants du quartier ont fui. D'abord vers d'autres quartiers de la capitale, puis vers d'autres villes. Beaucoup se trouvent à l'étranger, au Pakistan, en Inde, en Allemagne ou à Londres. Combien de temps la tradition pourra-t-elle se maintenir? Combien de temps chantera-t-on encore "Djân-e-Kharâbât", en disant de cette chanson, comme Yussof Mahmoud (22 ans), et aujourd'hui à Londres, fils d'Oustâd Mahmoud, petit-fils d'Oustâd Chaydâ, et apparenté à Sarâhang, qu'elle est entrée dans ses veines sans qu'il sache comment, et qu'elle leur appartient à eux, les Kharâbâti, les vrais amants de Kharâbât. ■

Entretien avec Mahwach

A l'issue de son concert, Oustâd Mahwach a bien voulu nous recevoir et répondre à nos questions. Elle a bien voulu également nous donner le texte d'un des poèmes qu'elle a chanté, Djân-e Kharâbât, que nous publions en page de couverture.

■ **A la fin de votre récital, vous avez chanté le début du masnawi ⁽¹⁾ : "Ecoute de la flûte l'histoire ; elle chante la peine des séparations". Quand vous chantez cela, à quelle séparation pensez-vous ?**

Je pense à la séparation de mon pays. Je pense à tous les Afghans qui sont séparés de leur pays. Aux mères séparées de leurs enfants. A tous ceux qui sont coupés de leurs proches.

■ **Certains disent que Dieu interdit la musique. pourtant vous avez chanté qu'à Kharabat vous avez vu la lumière de Dieu. Pensez-vous que la musique éloigne de Dieu ou qu'elle en rapproche ?**

La musique est une prière. J'appartiens à l'école de Tchechtya où l'on considère la musique comme un chemin vers Dieu. Chaque personne peut choisir le chemin qui le conduit à Dieu.

■ **Avez-vous l'espoir de pouvoir un jour retourner en Afghanistan ?**

Chez nous, nous disons que tant que les racines plongent dans l'eau, il y a l'espoir d'une récolte. C'est

le souhait de chaque Afghan qu'avec la permission de Dieu nous puissions retourner dans notre pays et y chanter à nouveau.

■ **Quel message souhaitez-vous faire passer auprès des jeunes qui vous écoutent ?**

J'aimerais que les jeunes, qui sont attirés par la musique occidentale, se rapprochent de la musique de leur pays. C'est le but que je me suis fixé. En réalité, c'est la responsabilité de tout artiste à l'égard de son pays.

(1) Grand poème de Djâlaluddin Roumi (1207-1273), pour lequel les Afghans ont une véritable vénération - allant même parfois jusqu'à le considérer comme une sorte d'équivalent du Coran en langue persane.

Une résonance spirituelle

J'ai cru entendre, dans les accents du tabla, dans la voix de Mahwach, dans les paroles chantées, des traces vivantes d'une tradition afghane très ancienne. Les ghazals "chants d'amour" sonnent rarement aussi amoureusement, aussi pleins de l'humilité nécessaire à toucher les cœurs.

Sans parler de qualité musicale, et au delà des questions de goût et d'intérêt, il y avait là une résonance spirituelle, quasi mystique, qui m'a convaincue que les Afghans sont aussi et encore porteurs de lumière, et que les "étudiants religieux" n'ont pas encore gagné.

Aujourd'hui où l'Afghanistan a l'air d'un pays au visage noirci par un islamisme de la terreur, il était doux de sentir cette femme afghane offrir avec tant d'amour les chants d'une longue tradition de prince et de mendiant, pour qui liberté, amours, poésie et musique sont les piliers fondamentaux de l'existence.

En tout cas, l'éternel combat entre le mollah et le derviche, le "Kharabati" et le pieux continue. Deviendrons-nous des derviches errants en quête de rencontres comme celle de ce concert : une simple scène, une offrande musicale, et la reconnaissance de nous-même.

Sabrina Nouri, avec son charme d'échanson, est-elle en train de nous montrer le chemin de nos nouvelles patries ? ■

Une spectatrice (le 7 avril)



La musique logari

par Sabrina NOURI

A la grande richesse ethnologique de l'Afghanistan correspond une immense variété de traditions musicales folkloriques. Parmi celles-ci, le style logari a connu un extraordinaire succès au cours de ce siècle, dépassant largement son ancrage régional dans le Logar au sud du pays.

Portée par des musiciens de génie qui ont su façonner son caractère d'une gaieté endiablée que l'ont reconnu dès les premières mesures, la musique logari s'est imposée dans tous les foyers comme musique de prédilection pour les fêtes et les mariages. Radio Kaboul a beaucoup participé à la diffusion de la musique folklorique et, dès les années 60, on pouvait entendre dans le cadre d'une émission intitulée "Klewaali Sindare" (chansons des campagnes) des airs logaris qui n'allaient pas sans éveiller une certaine réticence chez les citadins, trouvant les paroles trop vulgaires ou les mélodies pas assez convenables. A ce propos, on raconte que Dorai, "père de la musique logari" fut contraint à plusieurs reprises de quitter des fêtes, sa musique provoquant un véritable délire parmi les danseurs.

En général, la formation musicale du Logar comprend quatre instruments :

- Le *dohl* (percussion à deux faces).
- Le *robâb* ou parfois le *tambour*, tous deux instruments à cordes, taillés dans du bois de mûrier, qui possèdent des cordes principales et des cordes à résonnance sympathique et se jouent respectivement à l'aide d'un médiateur et d'un "onglet" (fils de fer rigide en forme de boucle dans lequel on enfle le doigt).
- Le *sorenda* ou *sornay* (instrument à vent, similaire au *chabnay* indien).
- L'*barmonia* (petit harmonium en caisse, développé en Inde et introduit au XX^{ème} siècle en Afghanistan dans la musique de cour puis dans la musique folklorique).

La musique logari telle que nous la connaissons aujourd'hui

est en réalité un style récent, dû au formidable talent d'un musicien du Logar, Dor Mohammad, connu sous le nom de Dorai. Celui-ci semble s'être inspiré d'une tradition introduite dans le Logar au début du siècle par un certain Mirak qui chantait des épopées populaires en s'accompagnant d'un *robâb*. C'est à cette époque que seraient apparues les mélodies extrêmement joyeuses et malicieuses qui caractérisent le style logari. Mais Dorai (1271-1360 hégire soit 1892 - 1981) fut le premier à créer un véritable ensemble logari, qui comprenait quatre puis cinq musiciens (instruments et voix).

Jusqu'à sa mort, il créa quatre ensembles et de nombreux chanteurs et musiciens le côtoyèrent, formant à leur tour des ensembles qui sillonnaient le pays. Aucun d'eux ne put cependant prendre la place de Dorai après sa mort, sauf peut-être Beltun, qui fut son élève pendant plus de dix ans et qui reste encore aujourd'hui le représentant le plus célèbre et apprécié de la musique logari. De Mazar où il s'était réfugié pendant la guerre et où il vivait encore dernièrement, il aurait aujourd'hui rejoint le Pakistan.

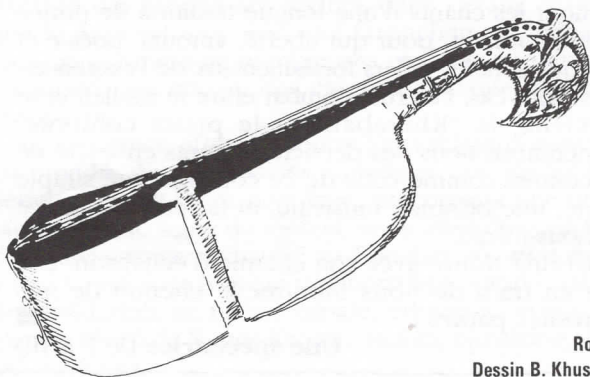
Les musiciens du Logar n'appartiennent pas forcément à une confrérie mystique comme c'est le cas des artistes de Kharâbât, mais il semble que nombre d'entre eux aient été formés par des maîtres soufis animant des confréries (Khanaqa) mystico-musicales plus ou moins semblables aux derviches tourneurs de Konya en Turquie. Un de ces maîtres était un poète persan ancien du nom de Bahâi djan (à ne pas confondre avec les Bahâïs d'Iran).

Le répertoire logari comprend des chansons en pachto et en dari. Comme pour toute la musique afghane, la poésie joue un rôle fondamental. La poésie logari, d'inspiration populaire, chante l'attachement au pays, les paysages, l'amour. "Dans ces chansons, on imagine tout de suite les montagnes afghanes abritant des tentes, avec une caravane de chameaux et un troupeau de moutons. Et on entend le berger dire au caravanier de ralentir, car sa bien-aimée est portée par le dos d'un chameau", écrit Weiss Akram. ■

Sources :

Madadi Abdul Wahab, Sargosashte Musiqi-e mo'asser-e Afghanistan, éditions 1996, Téhéran, 384 pages.

Akram Weiss, notes sur la musique logari (non publiées).



Robâb

Dessin B. Khusravi

CHRONOLOGIE

Février 1997 (suite)

- **Le 27** : Selon le rapporteur spécial des droits de l'homme des Nations unies : "les Tâlebân sont la forme d'islam la plus rétrograde, la plus obscurantiste et la plus arriérée que non seulement l'Afghanistan mais aussi la région aient connue".

- **Le 28** : L'Ouzbékistan et le Tadjikistan se déclarent en état d'alerte en prévision d'une éventuelle offensive de printemps des Tâlebân contre les régions nord de l'Afghanistan.

Mars

- **Le 2** : L'Union européenne exige la libération des deux Français dans un message remis aux autorités tâlebân par un représentant de l'organisme européen d'aide humanitaire ECHO, qui soutient l'ACF. ECHO a versé 42,25 millions de dollars d'aide humanitaire en 1997.

Les Tâlebân réaffirment aux correspondants de quatre agences de presse à Kaboul l'interdiction de photographier des êtres vivants et de publier des informations non visées par le gouvernement. Radio Charia a, peu avant, annoncé l'interdiction des journaux et magazines non tâlebân pour lutter contre les "désaccords" entre les Afghans.

Les Tâlebân demandent à tous les sportifs afghans de rentrer dans leur pays, car ils veulent encourager le sport.

- **Le 3** : L'Iran fait parvenir 700 tonnes d'aide humanitaire à Mazar-e Charif.

M. Hekmatyar actuellement en Iran appelle le Pakistan à "revoir son soutien à un groupe particulier" en Afghanistan. Le chef du Hezb-e Islami minimise les actions menées par les Nations unies et l'OCI pour ramener la paix dans son pays. Il déclare d'autre part que son alliance avec A.C. Massoud était une erreur et que celui-ci a cherché à l'assassiner.

Selon le journal libanais Ma'ariv, le Hezbollah aurait reçu de l'Iran des missiles Stinger acquis auparavant auprès des modjahedin afghans.

- **Le 4** : Les Tâlebân disent avoir progressé dans le col de Chibar. Ils avaient affirmé l'avoir pris le 7, puis le 24 février.

- **Le 6** : Le ministre tâlebân des Affaires étrangères, Cher Abbas Stanakzai, déclare que le futur système de gouvernement du pays n'a pas encore été décidé. Actuellement, le pouvoir suprême est entre les mains de Mollah Omar, nommé "Amir el

Mominin" (commandeur des croyants) par une choura de 1 600 personnes à Kandahar en 1996. Un comité de six personnes toutes nommées par lui gère les affaires courantes à Kaboul.

- **Le 7** : Les Tâlebân envoient une note de protestation aux Nations unies contre la mise à disposition des forces anti-tâlebân d'une base aérienne dans la province de Kouliab au Tadjikistan. La base servirait au commandant Massoud pour envoyer par avion des armes et des munitions à ses forces. La Russie est menacée de "conséquences dramatiques" si elle ne cesse pas de soutenir les factions anti-tâlebân basées au Tadjikistan.

- **Le 8** : Le gouvernement tadjik et l'opposition islamique concluent un accord militaire à Moscou. Selon le document, les combattants islamistes devront quitter leurs bases d'Afghanistan, rentrer dans leur pays et remettre leurs armes pour être intégrés progressivement aux forces tadjiks.

L'Université de Kaboul est solennellement rouverte en l'absence de la moindre femme. La ségrégation imposée par les Tâlebân empêchera de nombreux instituts de reprendre leurs activités, dont celui de français. A la suite des démarches du recteur, A.C. Hassanyar, les Tâlebân ont cependant assoupli l'interdiction pesant sur les photographes mais ils ont prohibé la dissection des cadavres. Ils ont alloué 700 000 dollars aux établissements d'enseignement supérieur. Les femmes ne peuvent pas étudier pour devenir ingénieur, mais elles peuvent étudier la médecine, les sciences de l'éducation et d'autres disciplines à caractère social, précise Maolawi Hamdullah Numani, ministre de l'enseignement supérieur.

- **Le 12** : Les Tâlebân affirment avoir abattu dans la province de Badghis un avion du général Dostam.

Tentative d'assassinat du gouverneur de Hérat.

- **Le 14** : Le gouvernement japonais donnera 1,2 milliard de yens (9,8 millions de dollars) au Programme alimentaire mondial pour apporter une aide alimentaire aux personnes déplacées et aux réfugiés afghans d'Iran et du Pakistan.

- **Le 15** : Le Hezb-e Wahdat invite la communauté internationale à redoubler d'efforts pour mettre fin à la guerre d'Afghanistan et éviter le désastre humanitaire qu'entraînerait pour les Hazaras la prise de l'Hindou-Kouch par les Tâlebân. Des milliers de Hazaras subissent de "fortes pressions" à Kaboul depuis que les Tâlebân contrôlent la ville.

Dans le district de Cheikh Ali, le village chiite de Tawaz a été "complètement détruit", de nombreuses familles déportées et une femme écrasée sous un char.

- **Le 16** : Les Tâlebân organisent à Kaboul un séminaire de deux jours intitulé "Entreprises pour revitaliser la culture islamique". Le Président de l'Académie des sciences H. Mustased déclare qu'"accepter la culture des autres, c'est une sorte d'esclavage ; nous devons résister aux assauts de la culture étrangère".

- **Le 17** : Le mollah M. Rabbani réitère l'offre d'amnistie à l'occasion du nouvel an musulman.

Les Tâlebân ferment à la circulation la route du Salang qu'ils avaient peu à peu dégagée dans le cadre de leur offensive dans la vallée de Ghorband.

Présence au sommet de l'OCI à Islamabad d'une délégation de Tâlebân invités comme observateurs. L'OCI appelle à une "réconciliation rapide" en Afghanistan.

L'explosion d'un dépôt d'armes et de munitions à côté du quartier général de la police de Djalalabad fait au moins 50 morts et 150 blessés. Le Pakistan envoie une assistance médicale aux victimes.

- **Le 19** : La Cour suprême islamique condamne les deux Français à 30 jours de prison et à être expulsés pour réunion mixte, écoute de musique, logement dans une maison privée et non-déclaration aux autorités d'une réunion. Sur l'intervention du Secrétaire adjoint de l'OCI, ils sont immédiatement libérés, après 26 jours de détention. Les cinq Afghans arrêtés en même temps qu'eux sont condamnés à six semaines de prison et à une peine de 9 à 29 coups de fouet.

- **Le 22** : Malgré l'interdiction que les Tâlebân leur ont signifiée, les Kaboulis se rassemblent en foule dans un cimetière du faubourg de Khaïr Khâna pour célébrer le Nouvel An afghan. De nombreuses femmes ne portent pas le hedjab pendant ce rassemblement. Des Tâlebân armés sont accueillis par des jets de pierre lancés par des enfants.

Les Tâlebân remplacent le recteur de l'Université de Kaboul par le maolawi Pir Mohammad Rohani. Celui-ci déclare qu'il n'a rien contre les études modernes pour autant qu'"elles ne soient pas anti-islamiques".

- **Le 23** : Les Tâlebân libèrent 31 militaires pakistanais appartenant à une unité anti-drogue et faits prisonniers le 21 près de Lachkargah alors qu'ils poursuivaient des trafiquants en territoire afghan.

Ismâel Khân

Quatre associations humanitaires (AFRANE, Aide Médicale Internationale, MADERA et Médecins du Monde) ont fait une démarche auprès de l'Organisation de la Conférence Islamique, pour demander que celle-ci "intervienne auprès des Tâlebân afin que M. Ismâel Khân soit détenu dans des conditions conformes aux règles internationales du droit humanitaire et notamment à la convention de Genève et que sa vie ne soit pas mise en danger".

Un porte-parole des Tâlebân a indiqué qu'Ismâel Khân était bien traité et qu'il suivait des cours de religion.

Les écoles rouvrent à Kaboul. Elles manquent de personnel enseignant masculin, et seuls les garçons y sont admis.

Les Tâlebân limogent 65 fonctionnaires qui s'étaient coupé la barbe. Ces licenciements pourraient être dictés par des difficultés financières des Tâlebân.

- **Le 25 : Les forces de Dostam** auraient pris le contrôle d'avant-postes tâlebân au nord de Qala-e Nao. Celles d'Ismaël Khan se rapprocheraient de Torghundi. Le porte-parole des Tâlebân reconnaît que 800 hommes ont été envoyés en renfort à Qala-e Nao.

- **Le 27 : Une avalanche près du tunnel** du Salang emporte une centaine de personnes qui franchissaient à pied la ligne de front pour prendre un car à destination de Mazar-e Charif.

- **Le 28 : Lapidation** d'une femme accu-

sée d'adultère dans le Laghman.

- **Le 30 : Mollah Omar** déclare que le temps des négociations pour un règlement est quasiment passé, car "une solution militaire a de meilleures chances d'aboutir actuellement".

ACF annonce qu'elle recommence à alimenter les enfants les plus mal nourris de Kaboul, mais qu'elle attend la libération de ses six collaborateurs afghans pour reprendre l'ensemble de ses activités.

- **Le 31 : En raison de la pénurie** sur son marché intérieur, le Pakistan a interdit les exportations de blé vers l'Afghanistan, si bien que le prix de la farine augmente à Kaboul de 60%.

Avril

- **Le 5 : Réunion à Dochanbe** des ministres des Affaires étrangères des républiques d'Asie Centrale sur la situation en Afghanistan.

Une délégation de l'ancien gouvernement afghan, dirigée par M. Ghafourzay, se rend à la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays non alignés à Delhi. Les Tâlebân n'ont pas été invités.

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères souhaite une prompt solution en Afghanistan car le commerce avec les pays d'Asie centrale est bloqué.

- **Le 6 : Après la fermeture** de la frontière pakistanaise aux exportations de farine, le Programme alimentaire mondial fait parvenir plusieurs convois de farine dans la capitale afghane.

Les Tâlebân déclarent que l'économie de l'Afghanistan est trop faible pour que ce pays

représente une menace pour ses voisins.

Les partis en conflit acceptent un cessez-le-feu de 5 jours pour permettre la vaccination contre la polio de 400 000 enfants.

- **Le 7 : Libération** des cinq employés afghans de l'organisation humanitaire française Action Contre la Faim après 45 jours de prison et une séance symbolique de flagellation.

Les Tâlebân lancent une offensive contre les forces du général Dostam dans la région de Bala Murghab, proche de la province de Faryâb contrôlée par les forces de Dostam.

Six hommes qui s'étaient rasé la barbe ont été détenus en prison pendant 24 heures et trois femmes qui ne portaient pas le voile réglementaire ont été punies.

- **Le 9 : Un rapport** présenté devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU estime que les femmes vivent "un véritable emprisonnement" dans les deux tiers de l'Afghanistan aux mains des Tâlebân. Ce rapport ajoute : "La contrainte de porter un voile est rendue plus pesante par leur coût qui représente le traitement mensuel d'un fonctionnaire. Les hammams, souvent le seul endroit où les femmes peuvent se laver, ont été fermés et les médecins redoutent une épidémie de gale et une recrudescence des maladies gynécologiques et respiratoires". L'Afghanistan est classé 170^{ème} sur 174 pays par l'indicateur de développement humain de l'ONU, avec notamment un des taux de mortalité infantile et maternelle les plus élevés au monde.

- **Le 11 : Le Président du parlement iranien** se rend à Moscou. La Russie et l'Iran sont d'accord pour faire taire la guerre entre factions rivales au Tadjikistan et opposer

A travers la presse

Victoire militaire ?

"Une solution militaire des Tâlebân ne constituerait pas un solution politique au problème afghan" a déclaré M. Holl envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan. "Le général Dostam et Massoud ne se rendraient pas. Je suis sûr qu'ils traverseraient la frontière et formeraient un gouvernement en exil" (**International Herald Tribune**, 21/5).

Les cerfs-volants

"Pour les jeunes enfants, le cerf-volant est autorisé. Après, non. Car il faut monter sur un mur pour le décrocher et on risque de voir des femmes dans une demeure voisine", selon le vice-responsable du Département pour la propagation de la Vertu et la prohibition du vice (**Libération**, 21/5).

Une guerre totale

Le grand jeu afghan duquel les grandes puissances se sont retirées, se résume désor-

mais à l'affrontement entre les Tâlebân (ces anciens étudiants en théologie formés dans les madrassas pakistanaïses, dont les chefs sont des Pachtouns du sud) et les forces (principalement tadjiks et persanophones du nord) du commandant Massoud. (...) Une guerre qui promet d'être totale, car l'argent et la trahison n'y joueront plus aucun rôle. (**Le Figaro**, 26/5).

Massoud

"La plupart des hommes de Massoud sont écaurés. Ils ont vu leurs chefs s'enrichir, acquérir de nouvelles voitures et maisons, quand ils n'avaient même pas assez d'argent pour s'acheter des médicaments lorsqu'ils tombaient malades. Massoud, lui, ne s'est jamais enrichi. Mais il n'est pas intervenu contre ses lieutenants", raconte un proche du chef islamiste.

"En 1992, lorsque Massoud prend Kaboul, les Afghans sont contents. Mais chacune de ses victoires militaires contre

les autres chefs islamistes va coïncider avec une défaite politique, c'est-à-dire la perte d'un allié. En 1994, il a quasiment gagné mais l'exacerbation de la population est à son comble car il est incapable d'assurer la paix. Et les Afghans se rendent compte que les perspectives de la victoire militaire de Massoud ne règlent rien, que les pillages et les destructions continuent. Ce qui les exaspère, ce n'est pas tant lui que ses lieutenants. Alors ils commencent à se jeter dans les bras des Tâlebân, qui ne comptent au début qu'une centaine d'hommes", analyse, depuis Mazar-e Charif, Frédéric Roussel, l'un des meilleurs spécialistes de l'Afghanistan. (**Libération**, 24/5)

L'âme afghane

Le régime communiste avait manqué détruire la campagne afghane à coups d'utopie et en bombardant les villages pour en extirper la guérilla. Victorieux, les chefs islamistes ont anéanti Kaboul en se faisant la guerre. Les Tâlebân, s'ils ont apporté la sécurité, un semblant de paix, s'attaquent, eux, à l'âme afghane, c'est-à-dire à ce goût très profond du peuple pour la poésie, la

un front commun à la montée en puissance des Tâlebân en Afghanistan.

- **Le 12 : Annonce de la mort** de 30 personnes dans des combats dans les provinces de Kunar, Nangarhar et Laghman. Selon l'AIP cette rébellion est notamment menée par les forces d'Ahmad Chah Massoud. Les forces anti-Tâlebân prennent Asmâr.

- **Le 13 : Les Tâlebân demandent une aide** financière étrangère afin de pouvoir envoyer des sportifs disputer des compétitions internationales. Selon le président du Comité Olympique Afghan, Mollah Omar n'a rien contre le sport. Grande parade sportive à Kaboul.

Conversations à Pol-e Khomri entre Masoud, Dostam, Khalili et Naderi pour définir une stratégie militaire.

- **Le 14 : Les Tâlebân** affirment avoir écrasé la rébellion dans l'est de l'Afghanistan où ils auraient arrêté des centaines d'opposants, dont un fils de l'ancien gouverneur de Djalalabad, qui ont été emmenés à Kandahar et seront jugés devant un tribunal islamique.

Norbert Holl, envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, reconnaît que peu de progrès ont été réalisés pour l'obtention d'un cessez-le-feu et qu'il conviendrait de réexaminer le rôle de l'ONU en Afghanistan.

M. Hekmatyâr rencontre le ministre iranien des Affaires étrangères.

- **Le 15 : Selon le général** Mohamad Tawhidi du Hezb-e Wahdat, 60 Tâlebân dont le commandant Abdul Wahid ont été faits prisonniers au cours d'une bataille engagée, le 12 avril, près du col du Chibar, à 75 km au nord-ouest de Kaboul. L'arrestation du com-

mandant Wahid se révèle fautive par la suite.

Dostam et les Pachtouns

"Depuis deux cent cinquante ans, l'Afghanistan a toujours été sous la domination des Pachtouns. Ceux-ci ont toujours expulsé les Turcs (d'Afghanistan) des terres fertiles pour y placer les leurs, n'hésitant pas à tuer les résistants. Dans ces conditions, il ne faudra pas beaucoup attendre pour que notre peuple se révolte. Les Tâlebân visent bel et bien à établir la domination des Pachtouns sur l'Afghanistan". (Interview de Dostam paru dans *Türkiye*, réalisé après son exil à Ankara et avant la déroute des Tâlebân à Mazar. *Courrier International*, 5/6).

Mâlek et les Tâlebân

La population ne veut pas d'une division (du pays) (...) Ma mère est Pachtoune et mon père est Ouzbek. Les leaders qui parlent de conflit ethnique ne reflètent pas les vues de la population (...) Le conflit actuel a pour origine les interférences russes

C'était en Afghanistan

portrait d'un pays perdu

Depuis 1978, l'Afghanistan n'est plus qu'un pays en lambeaux, une terre de massacres et de ruines. Tous les messages, tous les reportages, tous les communiqués, tous les témoignages ne parlent que de destructions, d'embuscades, de tortures, d'exode massif, d'absurde fanatisme.

Comment dire ce qu'était jadis, et il n'y a pas si longtemps, la Haute-Asie ?

Comment dire que le présent y fait désormais injure à la mémoire ?...

Notre entreprise est vaine et dérisoire : ce qui n'est plus n'est plus, et nous ne sommes en charge que de ce qui a été : une lumière, des traces, des échos, des chants, des murmures, des silhouettes de sable, quelques frissons de corps et d'âmes sur les lointains et ce vacillement de l'espace une fois pour toutes au plus secret de nous.

Notre voyage est sans but repérable, il est à lui seul son propre espace, sa propre errance et, fol orgueil sans doute, sa propre jubilation.

Voici qu'un royaume n'est plus que de paroles, d'exclamations, de soupirs, de souffles suspendus. Afghanistan, *Afghanistan*, voici tel qu'en lui-même il fut, tel qu'en nous il demeure soleil et glace, poussière, poussière, empreinte et plaie.

Alors qu'il ne semble y avoir place que pour le bruit des armes ou le plus noir silence, nous ravivons les voix de ceux qui vécurent ou passèrent en ces lieux et qui n'en revinrent jamais tout à fait : Serge de Beaurecueil, Peter Brook, Joseph Kessel, Pierre Schoendoerffer, Michaël Barry, Jacques Dars, Emmanuel Delloye, Malak Khazai, Marie-José Lamothe, Homayoun Majrouh, André de Margerie, Roland et Sabrina Michaud, Sabrina Nouri, Serge Sautreau.

Erudit, photographe, cinéaste, diplomate, poète, vagabond, à chacun son parcours, son rythme, son égarement, sa fascination, avec pour viatique insensé la présence, la sauvegarde, la reconquête d'un pays perdu.

André Velter

France Culture, Poésie sur parole, 2 août 1997, 15 h 30 - 18 h 30, musique, chants et poèmes.

mandant Wahid se révèle fautive par la suite.

- **Le 16 : Résolution** de la commission des droits de l'homme de l'ONU (voir par ailleurs).
Le siège de l'Afghanistan à l'ONU est toujours occupé par le représentant de l'ancien régime de Rabbani, ce qui "n'est en rien justifié" selon le Pakistan qui demande au conseil de sécurité de le déclarer "vacant" et "d'accorder une audience aux Tâlebân afin d'avoir une vue plus équilibrée de la

situation actuelle en Afghanistan".

Dans une déclaration commune les 15 membres du conseil de sécurité de l'ONU demandent que les différentes factions afghanes "mettent fin à toutes les hostilités et qu'elles entament des négociations soutenues, sérieuses et de bonne foi". Le conseil redit sa préoccupation devant "l'aggravation de la situation humanitaire, la discrimination dont les femmes font l'objet et les autres atteintes aux droits de l'homme et au

et étrangères. Les Tâlebân sont nos compatriotes. Nous les combattons aujourd'hui, mais demain nous serons comme des frères (Interview du général Mâlek réalisé le 12 mars, *The Nation*, 31/5).

Un moindre mal

En éradiquant le banditisme sur les routes, en supprimant, dans les différentes vallées, le pouvoir des seigneurs de la guerre, les Tâlebân, soldats illuminés mais honnêtes, sont parvenus à gagner le soutien de la majorité de la population des zones qu'ils "libéraient".

L'islam moyenâgeux qu'ils imposent partout (à Mazar, l'université mixte a été aussitôt fermée et les femmes interdites de travail) est vécu comme un moindre mal en comparaison de la guerre et de l'insécurité. En Afghanistan, l'occidentalisation n'a jamais touché qu'une très petite élite (dont les représentants ont pratiquement tous fui à l'étranger depuis longtemps). De surcroît, elle n'avait progressé dans les villes qu'à la faveur d'une invasion étrangère.

La lutte de la population afghane contre

l'Armée rouge s'était faite au nom de l'islam. Il n'est pas étonnant que ce soit sa version la plus radicale qui ait triomphé. (Renaud Girard dans *Le Figaro*, 27/5)

La taille des poils

Toute la ville est devenue un extraordinaire chantier de clonage humain. Initiée par les Tâlebân, l'entreprise vise à transformer chaque Afghan en copie conforme du Prophète. Dans ce but, on cherche sous les turbans pour vérifier les coupes de cheveux. On mesure aussi les barbes et, avec un tissu de soie que l'on fait glisser sur les poils, on s'assure qu'elles n'ont pas été taillées. On soulève même les tuniques pour contrôler les aisselles, dont la loi islamique prescrit qu'elles doivent être rasées. Et il arrive que l'on fouille dans les pantalons pour s'assurer que les pubis le sont également. De temps à autre, Radio-Charia annonce que quelques Kaboulis ont été appréhendés et châtiés pour une barbe trop courte ou des cheveux trop longs, ce qui est passible d'une dizaine de coups de fouet. (J.P. Perrin dans *Libération*, 21/5)

droit international humanitaire”.

- **Le 17 : Le commandant Abdul Wahid**, chef des Tâlebân sur le front du Ghorband, annonce son intention de faire sauter les Bouddhas de Bâmyân et d'imposer la charia aux chiites Hazaras. "Les chiites doivent accepter la charia, la loi est une et chaque Afghan doit lui obéir".

- **Le 21 : Selon radio Charia** de Kaboul, le Roi Fahd d'Arabie Saoudite a dit sa "joie" concernant la décision des Tâlebân d'appliquer l'ordre islamique dans leur pays. Ce témoignage de soutien a été exprimé lors du pèlerinage à la Mecque de Mohammed Rabbani, numéro deux des Tâlebân.

- **Le 24 : Le directeur de l'UNESCO** exhorte "le peuple afghan à sauvegarder son patrimoine".

- **Le 26 : Trois hommes** ont été exécutés en public à Tâloqân (sous administration de Rabbâni) pour meurtre. Un journaliste étranger a été témoin de la dernière pendaison.

- **Environ 100 000 réfugiés** poussés sur les routes par les combats se trouvent sur la frontière avec le Tadjikistan où ils pourraient tenter de pénétrer.

Mai

- **Le 3 : Les Tâlebân reprennent** le district d'Asmar au nord de la province du Konar, contraignant le commandant Kashmir Khân à s'enfuir.

- **Le 5 : 12 Afghans** travaillant pour des organisations humanitaires dont 7 pour l'organisation française AVICEN, sont arrêtés pour un prétendu trafic d'armes.

- **Le 7 : L'opposition** aux Tâlebân gagne un peu de terrain au nord de Kaboul.

- **Le 9 : Le président du Tadjikistan** rencontre le président Rabbâni et le président iranien à Dochanbe.

- **Le 10 : Cinq Afghans trouvent la mort** dans un tremblement de terre à Hérat le lendemain du séisme qui a frappé l'Iran.

- **Le 12 : Rabbani nomme** un nouveau gouvernement dont Dostam est le ministre de la Défense et Khalili, le chef du parti Wahdat, le ministre des finances.

Les menaces contre les Bouddhas

Le 17 avril dans la matinée, une dépêche de l'AFP faisait part d'une déclaration du commandant Abdul Wahid, chef du côté Tâlebân du front situé au col du Chibar à 60 km de Bâmyân, indiquant son intention de s'emparer de la ville de Bâmyân et de faire sauter les célèbres statues de Bouddha qui dominent la vallée depuis près de 2000 ans. Le parti Wahdat qui contrôle la région s'était targué deux jours auparavant d'avoir fait prisonnier Abdul Wahid, poussant peut-être ce commandant à donner une conférence de presse vindicative.

Le journaliste de l'AFP, Stefan Smith, auteur de cette information, rapportait en réalité deux déclarations du commandant en question. La première, diffusée par l'AFP dans son édition française, affirmait que "les chiites doivent accepter la charia, ou nous les forcerons à le faire". "La loi est une et chaque Afghan doit lui obéir" proclamait-il, ajoutant que le "Hezb-e Wahdat fait partie d'une alliance corrompue et diabolique : il est par conséquent anti-islamique".

Curieusement la deuxième déclaration, qui concernait les Bouddhas de Bâmyân, n'a pas été diffusée en français, mais seulement en anglais. De ce fait la presse française n'y a pas fait allusion (pas plus d'ailleurs qu'à la première), au contraire de la presse pakistanaise (et de Radio France Internationale). L'International Herald Tribune a repris la même information ("ces statues ne sont pas islamiques et nous devons les détruire") à partir d'une dépêche Associated Press.

Le jour même, M. Federico Mayor, le Directeur Général de l'UNESCO, réagissait et "pressait le peuple d'Afghanistan de sauvegarder le patrimoine culturel" du pays. Simultanément le gouvernement du Sri Lanka, dont la population est à 74% bouddhiste, protestait contre cette menace à l'égard de la plus haute statue de Bouddha dans le monde.

Le 22 avril, le ministre Tâlebân de l'information et de la culture, M. Muttaqi, déclarait qu'aucune décision n'avait encore été

prise en haut lieu. Le lendemain, Francis Okelo, responsable en second de la Mission spéciale de l'ONU pour l'Afghanistan, faisait part à Mullah Mohammed Hassan, haut responsable des Tâlebân, de la préoccupation de la communauté internationale. Le 24, le Secrétaire général de l'ONU exprimait lui aussi son inquiétude.

C'est seulement le 25 avril, huit jours après la déclaration du Commandant Wahid, qu'une réponse officielle des Tâlebân était apportée par leur ambassadeur au Pakistan. Il déclarait que les Tâlebân n'avaient aucun plan en vue de la destruction des Bouddhas, d'autant que ceux-ci n'étaient l'objet d'aucun culte. Le même ambassadeur publiait enfin un communiqué le 28 avril selon lequel le chef des Tâlebân, Mollah Omar, avait promis que les statues ne seraient pas détruites : "Le Conseil suprême a refusé la destruction de ces sculptures car elles ne sont pas objet de culte".

En France, AFRANE avait eu connaissance dès le 18 des informations parues le même jour dans la presse pakistanaise. Après avoir alerté diplomates, journalistes et organisations humanitaires, elle a organisé le 22 avril une rencontre de réflexion entre différentes personnalités afghanes et françaises concernées. Le lendemain, 18 personnalités afghanes réfugiées en France s'adressaient au directeur général de l'UNESCO en lui demandant d'"engager les démarches qui s'imposent afin de préserver les Bouddhas de Bâmyân, témoins irremplaçables de l'histoire culturelle mondiale" AFRANE a écrit également dans le même sens au directeur général de l'UNESCO. Enfin, le journal Le Monde du 24 publiait en première page un article sur le sujet.

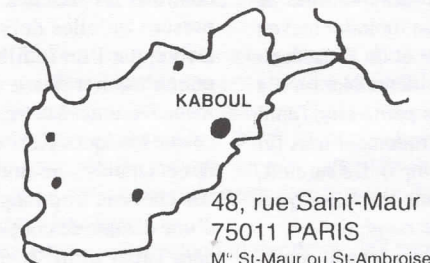
On peut penser que la mobilisation internationale a sauvé provisoirement les Bouddhas. Reste que ceux-ci servent de dépôt de munitions pour l'armée du parti Wahdat, ce qui n'était sans doute par leur vocation initiale ! La création d'un périmètre de sécurité démilitarisé au voisinage des statues est indispensable pour qu'un incident, volontaire ou involontaire, n'ait pas de conséquences irréparables E.G.

AFGHANISTAN

RESTAURANT DE SPECIALITES AFGHANES

Ouvert
Midi et Soir
Fermé
Dimanche

réservation
01 49 23 02 91



48, rue Saint-Maur
75011 PARIS
M° St-Maur ou St-Ambroise

The News International, Wednesday, April 30, 1997



Expulsé du Pakistan, Qadir, l'ancien gouverneur de Djalalabad, dont le fils aurait été tué dans des combats, se rend en Allemagne.

- **Le 14 : Le président Rabbâni** représente l'Afghanistan au sommet de l'Organisation de coopération économique de l'Asie centrale.

- **Le 15 : Mollah Abdurrahman Haqani**, un commandant important de Dostam allié au général Mâlek, est assassiné avec dix gardes du corps.

- **Le 16 : Les Tâlebân** nomment un nouvel ambassadeur à Islamabad, Maolawi Chahaboddin.

- **Le 17 : Après avoir interdit** certains aspects des fêtes chiïtes de l'Achoura, les Tâlebân assouplissent leur position.

- **Le 19 : Le général Mâlek**, frère de Rassoul Pahlawân assassiné en juin dernier et adjoint de Dostam, proclame son ralliement aux Tâlebân et prend le contrôle de Maymana. Ismâel Khân, ancien gouverneur de Hérat, est arrêté par les forces de Mâlek ainsi que plusieurs centaines de ses hommes. Les combattants originaires de Hérat sont livrés aux Tâlebân et transférés à Kandahar (ils seraient au nombre de 700), Mâlek gardant les prisonniers originaires du nord. Maolawi Abdul Quddus, le gouverneur de Samangan est assassiné avec ses quinze gardes du corps.

- **Le 20 : Les forces de Mâlek** prennent Sar-e Pol au nord-ouest et Kunduz au nord-est, tandis que les Tâlebân déclenchent une offensive massive contre le parti Wahdat. Ils annoncent une nouvelle fois la prise du col du Chibar, démentie le lendemain.

Réunion d'urgence des responsables de la sécurité du Tadjikistan pour envisager le renforcement de la frontière avec l'Afghanistan et la possibilité d'un afflux de réfugiés.

- **Le 22 : Maolawi Mohammadi** ordonne à ses commandants de combattre Dostam. Les commandants du Hezb-e Islami et de Sayaf feraient de même.

Les Nations unies suspendent leurs 150 programmes dans le nord de l'Afghanistan et évacuent leur personnel vers le Pakistan. Les Tâlebân offrent l'amnistie à tous ceux qui déposeront les armes à l'exception de Dostam. Ils affirment que leur offensive ne représente aucune menace contre les pays voisins.

- **Le 23 : Les Tâlebân** subissent de lourdes pertes de la part des combattants Hazaras dans le col du Chibar.

- **Le 24 : Cinq femmes afghanes** sont battues par les Tâlebân parce qu'elles travaillaient pour des organisations humanitaires.

Quelques heures après la chute de Cheberghân, le Quartier Général de Dostam, des troupes mixtes des Tâlebân et du général Mâlek entrent dans Mazar-e Charif, accueillis par une foule souvent silencieuse. Le général Mâlek est désigné comme vice-ministre des Affaires étrangères par les

Tâlebân.

La Russie avertit les Tâlebân contre toute violation des frontières des pays voisins.

- **Le 25 : Le général Dostam** se réfugie en Turquie (d'où il promet de continuer le combat) et le président Rabbâni au Tadjikistan. Dostam accuse Mâlek de l'avoir trahi contre 200 millions de dollars.

2 500 Tâlebân rentrent à Mazar.

Les Tâlebân s'emparent de Kunduz, Samangân, Baghlân puis Pol-e Khomri.

Le commandant Salângi ouvre la route du Sâlang à 2000 Tâlebân dirigés par M. Muttaqi, ministre de l'information, mais les forces de Massoud les attaquent à revers.

Le Pakistan reconnaît le régime Tâlebân.

- **Le 26 : Les Tâlebân** commencent à appliquer les règles de la charia à Mazar-e Charif. **L'Arabie saoudite** reconnaît le régime des Tâlebân.

La Turquie ferme son consulat à Mazar-e Charif.

4500 étudiants des madrassas pakistanaises

retournent en Afghanistan pour renforcer les Tâlebân.

L'ambassadeur pakistanais a des conversations avec Mâlek à Mazar-e Charif.

- **Le 27 : Neuf Républiques ex-soviétiques** se réunissent à Moscou pour évoquer la crise afghane.

Les Tâlebân progressent dans le col de Salang, dont les forces de Massoud font sauter l'entrée sud du tunnel puis parviennent à Khendjân.

L'Iran ferme son consulat à Mazar, tandis que les **Emirats arabes unis** reconnaissent le régime des Tâlebân.

L'agence AIP indique que **Massoud** aurait proposé des discussions aux Tâlebân.

L'afghani se raffermit passant de 500 à 475 afghani la roupie.

- **Le 28 : Suite au soulèvement** de la population chiïte et à une tentative des Tâlebân de désarmer les forces de Mâlek et d'imposer le gouverneur de Hérat, Abdurrazeq, comme gouverneur, de violents combats

L'Assemblée générale d'AFRANE

Réunie le 5 avril dans le local d'AFRANE, l'Assemblée Générale annuelle a d'abord été l'occasion pour le président, Etienne Gille, de présenter le rapport d'activités. Expliquant que l'arrivée des Tâlebân à Kaboul avait entraîné des réactions assez différentes au sein de la communauté afghane entre ceux qui y voient une étape vers la paix et ceux qui la considèrent comme une régression insupportable, E. Gille a essayé de clarifier la position d'AFRANE qui se doit en même temps de ne pas prendre parti entre les différents groupes en conflit mais doit néanmoins défendre le respect des droits de l'homme. Plus précisément l'Assemblée a notifié à l'unanimité le passage du rapport moral définissant l'attitude d'AFRANE de la manière suivante : "en ce qui concerne l'aide humanitaire, AFRANE se détermine en fonction du bien de la population et non des pouvoirs en place, tout en veillant autant que possible à ce que son action ne soit pas récupérée politiquement. En ce qui concerne l'information, AFRANE informe sans restrictions ni autocensure en veillant cependant à la crédibilité des sources. En ce qui concerne les atteintes aux droits de l'homme d'où qu'elles viennent, AFRANE recueille les informations, les diffuse et, s'il le faut, les dénonce".

Le président a en outre rappelé les actions d'AFRANE dans le domaine de l'aide humanitaire (voir le n°76 des Nouvelles d'Afghanistan), de l'information, du dialogue entre Afghans...

L'Assemblée s'est interrogée sur la possibilité d'étendre l'action humanitaire d'AFRANE à d'autres régions d'Afghanis-

tan et sur les actions à mener pour défendre les droits des femmes. Suggestion a été faite d'une démarche auprès de l'ambassade des Etats Unis. La question a été posée enfin de savoir si les Tâlebân avaient modifié le contenu de l'enseignement. Il va de soi qu'AFRANE ne pourra continuer son action que si elle garde une certaine liberté pédagogique.

Le rapport financier a également été présenté et adopté. (Il est disponible sur simple demande).

Une discussion approfondie a permis ensuite l'adoption à l'unanimité d'un règlement intérieur révisé.

L'assemblée a écouté les témoignages saisissants et complémentaires de Chantal Véron, Sylvie Heslot et Jean-Christophe Sévillon (association ACTED) qui revenaient de Kaboul. Chantal Véron a parlé des violences faites aux Kaboullis et particulièrement aux femmes, tandis que Sylvie Heslot et Jean-Christophe Sévillon insistaient sur la grande misère de la population. Un débat grave a montré combien l'Assemblée était émue de la situation et voulait continuer d'exprimer sa solidarité.

L'Assemblée a enfin renouvelé une partie de ses administrateurs. Hélène Habibi, Serge Petit et Danièle Saltarelli sont ainsi entrés au Conseil d'Administration qui est à présent constitué comme suit : Etienne Gille (Président), Sylvie Heslot, Sabrina Nouri et Chantal Véron (Vice-Présidentes), Alain Marigo (Secrétaire général), Helena Habibi (Secrétaire générale adjointe), Jean-Gabriel Jacquemond (Trésorier), Shukria Haider (Trésorière adjointe), Anne-Marie Chastré, Bernard Dupaigne, Nelly Muselli, Serge Petit, Danièle Saltarelli, Wali Zaher.

éclatent à Mazar où les Tâlebân perdent plusieurs centaines d'hommes et sont mis en déroute. Mohammed Ghaos, ministre des Affaires étrangères des Tâlebân, est fait prisonnier, ainsi que Abdurrazaq et le gouverneur de la banque centrale. L'ambassadeur pakistanais serait lui aussi retenu par Mâlek.

- Le 29 : Massoud reprend Golbahar et l'usine textile Cherkat.

Les Tâlebân perdent le contrôle des provinces de Djouzdjân, Sar-el Pol et Faryâb, la ligne de front se situant à nouveau dans le Badghis.

Le parti Wahdat reprend le contrôle de la vallée de Ghorband.

- Le 30 : Massoud reprend Djabul Seradj. Une colonne de 3000 combattants dirigés par M. Mottaqi, ministre de l'Information se trouve ainsi bloqué à Pol-e Khomri.

Les Tâlebân font appel aux Afghans réfugiés au Pakistan pour leur prêter main forte. Des milliers de Tâlebân quittent les écoles religieuses du Pakistan pour aller combattre en Afghanistan.

Rabbâni retourne en Afghanistan.

Des combats ont lieu dans le Wardak entre le parti Wahdat et les Tâlebân.

- Le 31 : Les Tâlebân bombardent Mazar-e Charif et le Pandjchir.

Les corps défigurés de 12 Afghans Hazaras sont découverts à Kaboul.

Juin

- Le 1 : Selon un responsable local, jusqu'à 2000 personnes arrivent chaque jour à Kandahar des écoles religieuses pakistanaises pour s'enrôler dans les rangs Tâlebân.

Les Tâlebân proposent aux opposants de négocier.

Le journal Chahdat publié à Peshawar par le Hezb-e Islami doit cesser de paraître suite semble-t-il à une demande des Tâlebân aux

autorités pakistanaises.

- Le 2 : Les Tâlebân ferment l'ambassade d'Iran à Kaboul et expulsent son personnel.

- Le 4 : Le général Fauzi, porte-parole de l'opposition aux Tâlebân, propose une conférence internationale pour la paix.

Un dépôt de munitions des Tâlebân explose à Kaboul dans la forteresse de Bâlâ Hissâr.

- Le 5 : Massoud aurait repris la localité de Nedjrao et détiendrait 1200 prisonniers Tâlebân.

Le Pakistan affirme que les Tâlebân auraient accepté un plan de paix accordant aux forces du nord "le contrôle exclusif" de ces provinces avec une "dispense islamique".

Le CICR rapporte que 600 blessés ont été transportés dans des hôpitaux et que près de 1500 personnes ont été faites prisonnières ces dix derniers jours.

- Le 6 : Le vice-ministre des Affaires étrangères iranien se rend à Mazar-e Charif où il a des entretiens avec les principaux dirigeants de l'opposition aux Tâlebân.

- Le 11 : Les Tâlebân doivent abandonner la ville de Pol-e Khomri.

- Le 13 et les jours suivants : des bombes sont larguées sur Kaboul.

- Le 15 : L'alliance anti-tâlebân annonce la formation d'un nouveau gouvernement.

- Le 16 : Les autorités de Mazar interdisent aux femmes de travailler avec les étrangers.

- Le 17 : L'Iran ferme sa frontière avec l'Afghanistan.

Le Pakistan et l'Iran annoncent qu'ils vont coopérer pour rétablir la paix en Afghanistan.

Les forces Tâlebân qui se sont repliées de Pol-e Khomri, progressent dans la région de Kunduz où les allégeances des commandants locaux sont changeantes.

BIBLIOGRAPHIE

Périodiques spécialisés

- **Bulletin du CEREDAF**, dernier numéro paru : n°132, juin 1992. [Les nouvelles au jour le jour du mois précédent ; dix ou onze n° par an ; abonnement 100 F ; bibliothèques 150 F ; étranger uniquement par mandat postal 120 F ; à l'ordre du CEREDAF, 16 passage de la main d'or, 75011 Paris].
- **Afghanistan Forum**, vol. XXIV, n°3, juillet-septembre 1996 ; n°4, sept.-déc. 1996 ; XXV, n°1, Winter 1997.
- **ARIC Bulletin**, bulletin bibliographique mensuel, avec synthèse des événements du mois, 2 Rahman Baba Road, University Town, U.P.O. Box 1084, Peshawar, dernier bulletin paru : n°VIII/5, mai 1997.
- **Lueur**. Revue de la presse pakistanaise sur l'Afghanistan, mensuel, dernier numéro paru : mai 1997.
- **Cahiers d'Asie centrale**, n°1-2, 1996.
- **La lettre d'Asie centrale**, n°5, été 1996. Géographie de la frontière tadjike afghane, par Arnaud Ruffier.
- **Afghanistan Nytt**, n°3/1996 (dossier sur les Tâlebân) ; n°4/1996 ; n°1/1997 (revue du comité suédois pour l'Afghanistan ; en suédois).
- **Espace Orient**, revue de la presse du monde arabe, de Turquie, d'Iran et d'ailleurs, n°17, nov. 96, dossier sur les Tâlebân.
- **The Firmest Bond**, n°64-65, hiver-printemps 1996-97, (de nombreuses pages sur l'Afghanistan, dont une note sur Madjid Zabuli, à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire).
- **Negah**, n°5, septembre 1996 ; n°6, 25 nov. 1996, n°7 janvier, n°8, mars 1997 ; journal en dari, 8 rue François Villon, 92340

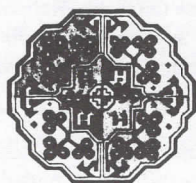
Bourg la Reine.

• **Ayne Farhang**, n°19-20, mars 1996, association de la culture afghane, BP 2099, 87280 Limoges.

• **SPACH Newsletter**, issue 2, déc. 1996, 16 p. Bulletin de la Society for the Preservation of Afghanistan's Cultural Heritage, c/o ARIC PO Box 1084 University Town, Peshawar, Pakistan. De belles photographies sur le patrimoine culturel afghan en péril.

• **Afghanistan Info**, n°39, nov. 1996, les impacts régionaux de la percée des Tâlebân, par Olivier Roy, Dostam, ein zwiespaeltiger Freund in der Not par Bernard Imhasly, le musée national de Kaboul en 1995 par Pierre Cambon, le musée de Kaboul en août 1996 par Pierre Centlivres ; Le septième anniversaire du Hezb-e Wahdat, Bamyân, 2-4 août 1996 par Alessandro Monsutti, Jellalabad sous les Tâlebân, par Tina Gehrig, Retour à Tashqurghan par Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont ; Kabul : a population on the brink of famine, par Peter Iseli ; The ICRC orthopaedic project in Afghanistan par Alberto Cairo ; n°40 mars 1997, l'avenir politique de l'Afghanistan par M. Kacem Fazelly, The Tâlebân : fundamentalist, traditionalist or totalitarian ? par William Maley ; La vie quotidienne sous les Tâlebân par Gilles Dorronsoro ; Delta, Unocal et les Tâlebân : enjeux pétroliers et stabilité régionale, un article particulièrement intéressant et clairvoyant de Frédéric Grare ; Afghansische Asylsuchende in der Schweiz, par E. Bertschi ; The Kabul Museum under the Taliban par Nancy H. Dupree.

• **Afghanaid**, Annual Review 1996 (292 Pentonville Road, Londres N1 9NR).



LA ROUTE DE LA SOIE ET SES MERVEILLES

achats - ventes - estimations
Toute antiquité, meubles, tapis, textiles,
bijoux, armes blanches...

**AFGHANISTAN
et ASIE CENTRALE**

Wali et Shawali HAYDARI

11 bis, rue Lacépède 75005 PARIS

Tel/fax : 01 43 37 88 36

Ouvert tous les jours de 10h 30 à 20h

Métro : Place Monge

Articles et reportages

- **The World Today**, nov. 1996, vol 52, n°11, Taliban triomphant ? par William Maley.
- **Politique Internationale**, n°74, hiver 96-97. Afghanistan, les séminaristes de la guerre, par Michael Barry ; entretien avec Borhanoddin Rabbani, l'an prochain à Kaboul ? Entretien avec Mollah Mohammad Omar, l'islam au bout du fusil...
- **Le Monde**, 18/2/97, le cas du Pakistan illustre l'échec d'une nation fondée sur l'islam, entretien avec Mariam Abou Zahab.
- **Histoire, Droit, Société**, revue administrative n°294, nov. déc. 1996. En Afghanistan, le retour à un ordre (dé)passé, par Bernard Dupaigne.
- **Afghanistan - Chine - Indes - Vietnam**, Ethic Standards in the Afghan World, par J. Sierakowska-Dindo, Varsovie 1996.
- **Le spectacle du monde**, nov. 1996, Au royaume des Tâlebân, par J.-P. Perrin.

Ella Maillart

"La réalité géographique de la Terre m'obsède". Ella Maillart avait la bougeotte. "Pas une de mes pensées qui ne soit en quelque sorte orientée vers l'un des points cardinaux". De la Russie communiste au Turkestan, de l'Afghanistan à la Chine, de l'Inde au Tibet, l'horizon ne cesse de reculer devant le passage d'Ella. De la pellicule et du papier, des images et du crayon, des films, des photos et des livres : un héritage immense et précieux, laissé à l'humanité.

"La première nuit que je passe sur la terre aride d'Asie est inoubliable : enfin mon regard rencontre le dôme ininterrompu du ciel... mon être est pénétré par cette sensation nouvelle d'immensité".

Ceux qui ont eu la chance de voyager dans ces contrées tout comme Ella Maillart se retrouveront dans ces phrases ; ceux qui n'ont pas eu cette chance prendront un plaisir immense en découvrant ses livres.

C'est à partir de 1935 qu'elle voyage en



- **La dépêche internationale des drogues**, janv. 97, Les Tâlebân face au dilemme de l'opium.
- **Géo**, mai 1997, Afghanistan, sur les traces de la guerre. Photos de Pascal Maitre, texte de Pierre Gaillard.

Livres et dossiers

- **Dealing with an Invisible Enemy** : the Socio-Economic Impacts of Landmines on some Local communities in Afghanistan, rapport d'*Akbar Nour*, dans le cadre du programme de déminage de l'UNOCHA, sept. 96, 29 p.
- **Dispositifs commerciaux et réseaux familiaux en contexte d'exil** : les stratégies d'adaptation socio-économiques de quelques marchands de tapis afghans réfugiés à Peshawar (Pakistan) Mémoire d'*Akbar Nour*, Institut Universitaire d'études au développement de Genève, sept. 95, 71 p.

Asie. *Le Petit Parisien* envoie Ella Maillart en Chine pour un reportage sur la Mandchourie. C'est à Kaboul qu'elle apprend que la Deuxième Guerre mondiale a éclaté ; mais c'est dans le sud de l'Inde qu'elle passera les années de guerre. "Je voyageais pour me réjouir des différences et, désormais, pour me féliciter des ressemblances". C'est ainsi qu'elle résume son expérience indienne.

Ella Maillart est née le 20 février 1903 à Genève. Elle est morte le 28 mars 1997 à Chadolin, dans le Val d'Anniviers où elle s'était établie en 1976. En 1988 a été décidé le dépôt des seize mille négatifs d'Ella Maillart ainsi que de ses films sur l'Afghanistan au Musée de l'Élysée à Lausanne.

J'ai eu la chance de rencontrer Ella Maillart lors de sa conférence au Centre Culturel Suisse de Paris, où étaient exposées ses photos. Son regard bleu était resté vif et pénétrant malgré son âge déjà avancé.

V. Marigo

Bibliographie :

- *Parmi la jeunesse russe*, souvenirs de la Russie communiste.
- *Des monts célestes aux sables rouges*, l'exploration du Turkestan en pleine rébellion.
- *Oasis interdites*, périple de la traversée de l'Asie centrale.
- *La voie cruelle*, récit de sa tentative de libération de son amie Anne-Marie Schwaerzenbach de la drogue.
- *Gypsy Afloat et Cruises and Caravans*, deux livres écrits en anglais et publiés à Londres en 1942.

On peut consulter la liste des œuvres d'Ella Maillart au CEREDAF.

- **Le Pakistan face au conflit afghan 1979-1985** : un tournant de la guerre froide, par *Frédéric Grare*, L'Harmattan, 1997, 220 p.
- **La nouvelle Asie centrale ou la fabrication des nations**, par *Olivier Roy*, éd. du Seuil, 326 p., 140 F.
- **Imageries populaires en Islam**, par *Pierre Centlivres* et *Micheline Centlivres-Demont*, Georg éd., 46 ch de la Mousse, CH 1225 Chêne-Bourg (format 23x24, 108 p. avec illustrations en quadrichromie, 39 FS).
- **Abdullah Ansari of Herat**, an early sufi master par *A.G. Ravan Farhadi* éd. Curzon.
- **Femmes afghanes. Instruction et activités publiques pendant le règne amâniya (1919-1929)**, par *May Schinasi*, Annali, vol 55, Fascicolo 4, p. 446 à 462, Istituto Universitario Orientale, Napoli 1995.
- **Hiver en Afghanistan**, *O. Ermakov*, éd. 10/18 Paris, 1997.
- **Le cercle de Samarcande**, géopolitique de l'Asie centrale, revue Hérodote, n°84, 250 p., 145 F, avec des articles d'*Olivier Roy*, *Thierry Zarcone*, *Daniel Balland*, *Catherine Poujol*, *Gilles Dorronsoro* (territoire, communauté et mobilisation politique en Afghanistan), etc...
- **Afghanistan l'ours piégé**, par *M. Yousaf* et *M. Adkin* (traduction de *The Bear Trap*) éd. Alerion, 305 p., 140 F.

NOTE DE LECTURE

Analyse des événements politiques de 1919 à 1996

Près d'un siècle de politique afghane, vue par un homme qui, à travers ses multiples fonctions dans la presse et la politique, apporte un éclairage documenté et intelligent de l'histoire contemporaine du pays.

La grande force de cet ouvrage qui retrace en 9 chapitres toute l'histoire politique des différents régimes et gouvernements, est d'être le témoignage d'un homme qui a côtoyé de près la politique afghane et y a même participé à certaines périodes.

Abdul Hamid Mobarez qui a été décoré à la suite du voyage du Président Pompidou en 1968 de l'ordre du Mérite, donne entre autres un témoignage particulièrement intéressant sur la période 1985-1987, où il occupa les fonctions de vice-Ministre de l'Alphabétisation.

Wali NOURI

Tahlil-e wâq'e'ât-e siyâsi-e Afghânestân 1919-1996 (analyse des événements politiques en Afghanistan de 1919 à 1996), d'*Abdul Hamid Mobarez*, 510 pages, dari, ed. Nour, Peshawar, Pakistan.

Ouvrage disponible au CEREDAF. Prix : 110 F (+ frais de port). Chèque à l'ordre du CEREDAF, 16 passage de la Main d'Or, 75011 Paris.

L'aimé de Kharâbât

Cette poésie, qui s'achève sur des vers de Hâfez, est en quelque sorte l'hymne de Kharâbât, le quartier des musiciens à Kaboul. Chanté par Mahwach lors de son concert à Paris en hommage à ses maîtres de Kharâbât, il oppose à l'instar de nombreux poèmes persans, la religion de l'amour, symbolisée par le vin, à l'"ascèse des hypocrites".

Je suis l'habitué des tavernes ⁽¹⁾,
Je suis adorateur du vin.
Chez les Mages, dans les tavernes,
Je m'enivre et je perds le sens.
On me porte, comme une cruche,
D'épaule en épaule je vais,
On me vide, comme une coupe,
Et je passe de main en main.

Comme l'âme de la taverne,
Je suis l'Aimé de la taverne,
Je suis l'âme de la taverne,
Le Bien-aimé de la taverne.

Tantôt je suis le Trône
Et tantôt l'Escabeau,
Tantôt la négation
Tantôt l'affirmation,
Tantôt je suis mosquée
Tantôt je suis couvent,
Tantôt la ka'ba
Et le Rassemblement.
Connaissant ! saisis l'essentiel
De ce que suggèrent mes dires :
Cent fois j'ai perdu la vie
Pour être vie de la taverne.

Comme l'âme de la taverne,
Je suis l'Aimé de la taverne.
Je suis l'âme de la taverne,
Le Bien-aimé de la taverne.

Je sais très bien ce que je fais,
en me mettant à son service,
Car le Maître de la taverne
Remplace mon père, à mes yeux.

De l'ascèse des hypocrites,
Ses Amants n'ont rien à tirer.
Mon cœur est comme le soleil
Tant dans la fièvre il se consume.
Aimé, le vin et l'échanson
Voilà ce qui me désaltère !
Va, Soufi ! va dans ma khânqâh ⁽²⁾
Ne me cherche pas, car ce soir
Avec mon compagnon d'ivresse
Je suis l'hôte de la taverne.
Du ciel descendu ce soir,
Je suis Coran de la taverne.

Comme l'âme de la taverne,
Je suis l'Aimé de la taverne,
Je suis l'âme de la taverne,
Le Bien-aimé de la taverne.

Dans la taverne, chez les Mages,
Je vois la lumière de Dieu.
Vois combien c'est chose étonnante :
Quelle lumière j'aperçois,
Et m'apparaissant en quel lieu !

من جان خراباتم

من خراباتی ام و باده پرست
در خرابات مغان واله و مست
می برندم چو سبو دوش بدوش
می کشندم چو قدح دست بدست

چون جان خراباتم ، جانان خراباتم
من جان خراباتم ، جابان خراباتم

که عرش و گهی کرسی گه نغیه گه اثباتم
که مسجد و گه دیرم گه کعبه و میقاتم
خلص شنو ، ای عارف از رمز مقالاتم
بیجان شده ام صد جا تا جان خراباتم

چون جان خراباتم ، جانان خراباتم
من جان خراباتم ، جابان خراباتم

می کنم خدمت او را به سر و چشم سلیم
که مرا پیر خرابات به جای پدر است

از زهد ریایی نیست عشاق او را مطلب
خورشید صفت قلبم افتاده به تاب و تب
معشوق و می و ساقی اینست مرا مشرب
در خانقه ام صوفی، رو رو مطلب کامشب

با یار خراباتی مهمان خراباتم
نازل شده ام امشب ، قرآن خراباتم

چون جان خراباتم ، جانان خراباتم
من جان خراباتم ، جابان خراباتم

در خرابات مغان نور خدا می بینم
وین عجب بین که چه نوری ز کجا می بینم

(traduction de Serge de Beaurecueil)

(1) Kharâbât, traduit ici par taverne(s), est aussi le nom du quartier des musiciens à Kaboul. (2) Lieu de prière des Soufis.